



Goudjil à l'ouverture de la session parlementaire

APPEL AU RENFORCEMENT DU FRONT INTERNE

Page 3

LE JEUNE

N° 7681 – MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Emigration clandestine
35 INDIVIDUS ARRÊTÉS
À ORAN

Page 24

PRIX DU POULET ET DES ŒUFS

DES HAUSSES RECORD



Après avoir marqué une légère baisse durant les mois de juillet et d'août, le prix des viandes blanches, particulièrement celui du poulet, repart à la hausse, enregistrant des records. Il a atteint un niveau insupportable pour la majorité des ménages. Le poulet oscille entre 500 et 600 DA le kilo tandis que le plateau d'œufs a dépassé les 600 DA. Force est de constater que toutes les mesures prises afin de stabiliser les prix de la volaille n'ont pas porté leurs fruits.
Page 5

DÉLIVRÉES À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

Des cartes professionnelles pour 430 artistes

Page 9

PRÉSIDENTE DE LA FAF

A qui profitera le report ?

Page 11

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Dépôt des candidatures à partir d'aujourd'hui

Page 2

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Dépôt des candidatures à partir d'aujourd'hui

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé un appel aux diplômés souhaitant postuler aux postes d'enseignants contractuels au titre de l'année scolaire 2023/2024 pour déposer leurs dossiers par voie électronique.

Le ministère a précisé, dans un communiqué rendu public, que les diplômés concernés sont les titulaires de master, d'ingénieur d'Etat ou de licence, et que le dépôt des dossiers devrait s'effectuer entre le 5 et le 10 septembre en cours.

« Le ministère de l'Éducation nationale invite les diplômés souhaitant postuler aux postes d'enseignants contractuels aux grades de professeur d'enseignement secondaire (toutes disciplines confondues), professeur d'enseignement moyen (toutes disciplines confondues) et professeur d'enseignement primaire (en langues arabe, française ou amazighe) à déposer, par voie électronique, leurs dossiers sur la plate-forme du système d'information de la tutelle sur le lien <https://tawdif.education.dz>, durant la période allant du 5 au 10 septembre 2023 », lit-on dans le communiqué.

Cette initiative, telle que précisée dans le document officiel du ministère, s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de pourvoir les postes vacants liés à l'encadrement pédagogique pour l'année scolaire 2023/2024.

Ce processus intervient après la vérification des besoins des établissements éducatifs, la finalisa-



Une plate-forme pour le dépôt des dossiers de candidature.

tion des nominations des enseignants participant au mouvement de transfert ainsi que la sélection des candidats ayant réussi les examens professionnels et les programmes de formation des diplômés des écoles supérieures pour enseignants.

Il convient de souligner que l'insuffisance d'enseignants persiste pour cette rentrée scolaire (2023/2024), ce qui a poussé le ministère de tutelle à recourir, cette année encore, au recrutement des contractuels.

L'opération, qui vise à couvrir les besoins en encadrement exprimés dans les trois paliers (primaire, moyen et secondaire), concerne les détenteurs de diplômes universitaires, toutes filières confon-

dues. Les candidats concernés sont d'abord appelés à s'inscrire sur la plate-forme en introduisant leurs coordonnées et la date d'obtention de leurs diplômes en vue de valider leurs candidatures. Cependant, l'accès au poste convoité se fera selon des critères fixés préalablement par le ministère, à savoir l'ancienneté du diplôme, l'expérience dans l'enseignement, le mérite, la conformité des diplômes avec le poste à pourvoir et la proximité avec le lieu de travail.

Après l'étape de l'inscription, les chargés de suivi de l'opération procéderont immédiatement à la sélection des candidats admis, qui seront installés dans leurs nouveaux postes avant la rentrée

scolaire.

Cette opération de recrutement, selon le ministère de l'Éducation, obéira aussi à une autre condition.

Il s'agit du nombre de postes disponibles et des besoins exprimés par les différentes directions de l'éducation nationale.

Ce mode de recrutement par la contractualisation a été critiqué par le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), qui a appelé le ministère de l'Éducation nationale à abandonner le recours au recrutement d'enseignants en qualité de contractuels dans les trois paliers de l'enseignement.

Le motif de ce refus est basé, selon le syndicat, sur le fait que

ce mode de recrutement risque de mettre en péril ce qu'on appelle la « sécurité de l'emploi » au sein de l'école algérienne.

Cependant, le SNTE propose comme alternative de passer au recrutement permanent des postulants, à condition qu'ils participent et réussissent aux concours de recrutement externes, en prenant en compte leur diplôme, avant de leur accorder, par la suite, le statut de « stagiaires » au lieu de « contractuels », à condition qu'ils soient intégrés dans leurs postes après leur réussite dans la formation spécialisée.

Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait lancé, en décembre 2022, une vaste opération de recrutement des contractuels qui avait concerné près de 62 000 enseignants.

Il s'agit de la plus importante opération après celle de 2011, qui a également permis de régulariser la situation de centaines d'enseignants, et ce après de longues années de contestation et de revendications.

En plus du recrutement des contractuels, le ministère de l'Éducation a lancé une opération d'engagement d'enseignants de langue anglaise et d'éducation sportive.

Lynda Louifi

APW DE TIZI OUZOU

34 milliards de centimes pour le secteur de l'éducation

ALORS QUE la date de la rentrée scolaire n'est toujours pas connue, il n'en demeure pas moins que les autorités locales se préparent de leur mieux pour assurer la rentrée des classes dans les meilleures conditions possibles. Dans ce sens, la première institution élue de la wilaya de Tizi Ouzou, que préside Mohamed Klalèche, a décidé de dégager une enveloppe financière d'un montant de 34 milliards de centimes au profit du secteur éducatif.

Cette cagnotte est confiée à la direction de l'administration locale (DAL), laquelle est chargée de sa répartition à travers les 67 communes que compte la wilaya, et ce selon les besoins de chacune. Reste que le montant le plus important de cette enveloppe, qui est de l'ordre de 10 milliards de centimes, est consacré à l'achat des trousseaux scolaires. Pour le transport, c'est une somme d'argent estimée à 7 milliards de centimes qui y est consacrée. Le

cadre du transport scolaire comprend le transport proprement dit, à travers la location de véhicules par les APC concernées, et bien sûr l'entretien de leurs parcs existants. S'agissant des repas des élèves du cycle primaire, comprenant également un bol de lait servi aux enfants le matin, le montant alloué est de 6 milliards de centimes. Un autre montant de 6 milliards de centimes est consacré à l'entretien des établissements dont 3 pour les écoles du premier cycle. Quant aux collèges d'enseignement moyen et aux lycées, ils bénéficient des trois autres milliards de centimes restants. Il faut savoir que si le cycle primaire bénéficie à lui seul de la moitié de cette enveloppe financière globale, c'est tout simplement parce que ses besoins en termes financiers sont aussi plus importants. S'agissant enfin de la fonctionnalité des unités de dépistage et de suivi (UDS) pour veiller à la bonne santé des enfants

scolarisés, l'APW a consacré un milliard de centimes. La bonne santé des élèves jouit d'un intérêt particulier ces dernières années à Tizi Ouzou, à l'instar de toutes les autres wilayas du pays. Si, théoriquement, la rentrée scolaire s'annonce de bon augure, étant donné qu'elle a été préparée par les autorités locales concernées bien avant le départ en vacances, avec la tenue de plusieurs réunions, reste que les années précédentes ont prouvé l'apparition d'une multitude d'imprévus à la dernière minute. Il convient enfin de noter que les discussions dans presque tous les espaces de vie des parents d'enfants scolarisés portent essentiellement sur la cherté de la scolarisation de leur progéniture, et de nombreuses interrogations sont posées quant au fait que la date de la rentrée scolaire ne soit toujours pas fixée.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

ECOLES PRIMAIRES À BÉJAÏA

Près de 2 500 tablettes distribuées

LA PRÉPARATION de la rentrée scolaire se poursuit à travers les différents établissements des trois cycles dans la wilaya de Béjaïa. Cette année encore, la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa a distribué 2 475 tablettes avec leurs accessoires en faveur des écoliers de 25 écoles primaires.

L'opération a été supervisée par la directrice de l'éducation de Béjaïa, Louiza Hamdane, en présence des directeurs des écoles primaires concernées. Chaque école pri-

maire a bénéficié de 99 tablettes, a-t-on indiqué. Cette opération s'ajoute à celle initiée, l'an dernier, au profit de 26 écoles du cycle primaire aussi.

L'opération devrait se poursuivre encore dans les prochains jours avec la distribution d'un autre quota au profit des établissements qui n'ont pas encore été dotés de ces appareils électroniques. Ainsi, tous les établissements du cycle primaire auront leur quota. En plus de ces appareils électroniques, 60 000 élèves vont bénéficier de

la prime de scolarité cette année.

Ils vont bénéficier aussi de la gratuité des manuels et des trousseaux scolaires ainsi que différentes aides octroyées par les pouvoirs publics dans le cadre de la solidarité connue et reconduite cette fois-ci encore, comme à l'occasion de chaque rentrée scolaire. En outre, la majorité des élèves vont bénéficier de la gratuité du transport scolaire, tandis que 60 000 autres bénéficieront de la gratuité du manuel scolaire, auxquels il faut ajouter les enfants

du personnel de l'éducation et 120 000 autres qui vont encore bénéficier de la demi-pension (cantine scolaire) au niveau du cycle primaire. Par ailleurs, des milliers d'autres élèves bénéficieront aussi d'une aide financière de 5 000 DA cette année, et ce dans le cadre du programme de solidarité initié par l'Etat. Notons que 52 points de vente des livres scolaires ont été ouverts il y a deux semaines. Ces derniers sont répartis à travers tout le territoire de la wilaya.

N. Bensalem

GOUDJIL À L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE
2023/2024

Appel au renforcement du front interne

Le renforcement du front interne et de la cohésion nationale, les positions immuables de l'Algérie quant au non-alignement et au refus de l'ingérence dans les affaires internes des nations, la crise au Niger ainsi que le rôle que doit jouer la diplomatie parlementaire ont été les principaux points abordés, hier, par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, lors de son allocution à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire 2023/2024.

Salah Goudjil a appelé, hier, à renforcer le front intérieur en concrétisation de l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de relever les défis auxquels est confrontée l'Algérie. Il a ainsi affirmé que « l'Algérie a besoin d'un front intérieur fort pour faire face aux ennemis de l'étranger qui sont, aujourd'hui, sortis au grand jour ».

Il a appelé les parlementaires à donner l'exemple de cette unité nationale en unifiant les rangs au sein même des deux Chambres du Parlement afin de concrétiser « le véritable concept d'un front interne uni et solidaire, quelles que soient les différences partisans et les obédiences politiques ». Le président du Conseil de la nation a également salué « la concrétisation par le président de la République de ses 54 engagements, sur la base desquels il a tendu la main à tous pour l'édification de l'Algérie nouvelle », ajoutant que « le premier de ces engagements s'est concrétisé avec l'amendement de la Constitution ». Une étape importante qui a permis de « donner tout son sens à la pratique démocratique et au droit d'expression, tout en préservant le caractère social de l'Etat algérien ».

Evoquant l'initiative du président de la République en faveur du règlement de la crise au Niger, Salah Goudjil a affirmé que celle-ci reposait sur « le rejet de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays », soulignant que la tournée effectuée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, dans certains pays africains « met en évidence la place dont jouit l'Algérie au niveau international ».

Abordant les positions immuables de l'Algérie, notamment celle portant sur le non-alignement dans un contexte mondial marqué par de perpétuels changements, il a mis



Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil.

en exergue qu'il est important d'avoir une nouvelle vision en adéquations avec les mutations au niveau mondial, affirmant que « le non-alignement doit s'adapter à la situation qui existe de par le monde actuellement ». En outre, Salah Goudjil a tenu à souligner que l'Algérie « n'accepte pas d'ingérence dans ses affaires intérieures et ne s'immisce pas dans les affaires des autres pays », relevant que cette stratégie « dérange beaucoup de gens ».

Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a mis en exergue l'importance de relever le défi d'une véritable relance de l'économie au niveau national mais aussi continental, affirmant que « sans indépendance économique, il ne peut y avoir d'indépendance politique ».

Il a rappelé, à ce sujet, que la force de l'Algérie s'incarne dans le fait d'avoir assaini ses dettes et le fait de posséder 85 milliards de dollars de réserves de change. Il a également rappelé, à ce sujet, l'initiative lancée par le président de la République pour l'organisation d'une conférence internationale pour le développement au Sahel, soulignant

que relancer le développement dans la région du Sahel est l'une des mesures les plus efficaces qui peuvent contribuer à lutter contre l'insécurité et le terrorisme en Afrique et assurer la stabilité au niveau continental ».

Le président du Conseil de la nation a tenu à mettre en relief l'ancrage africain de l'Algérie. Dans ce sens, il a lancé un appel à la diplomatie algérienne qui, « à travers ses ambassades implantées en Afrique, doit s'adapter à la nouvelle situation que vit le Continent africain ».

Face aux enjeux actuels au niveau africain, le président du Conseil de la nation a également soulevé la nécessité de définir le rôle de la diplomatie parlementaire. Mettant en évidence le rôle particulier de la diplomatie parlementaire dans le soutien de la diplomatie officielle, il a insisté sur l'importance de coordonner les actions et les objectifs de la diplomatie parlementaire dans une démarche complémentaire, en cohésion avec celle du ministère des Affaires étrangères sur la scène internationale.

Sihem Bounabi

MÉDIATION ALGÉRIENNE AU NIGER

Boughali salue l'initiative de Tebboune

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, hier, que l'initiative lancée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant le Niger participait de la doctrine immuable de l'Algérie. Cette doctrine repose, dira-t-il, sur la recherche des solutions pacifiques par la voie du dialogue et la réunion des conditions d'une entente nationale interne dans les pays, loin des ingérences et des pressions étrangères.

Dans son allocution à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024, M. Boughali a affirmé : « Nous saluons l'initiative lancée par le président de la République concernant le Niger, laquelle participe de la doctrine immuable de l'Algérie reposant sur la recherche des solutions pacifiques par la voie du dialogue et la réunion des conditions d'une entente nationale interne dans les pays, loin des ingérences et des pressions étrangères, de même que nous saluons toutes les initiatives visant à rétablir la sécurité et la paix dans les pays voisins et à travers le

monde ». « La conscience politique a atteint un niveau qui se reflète positivement sur le rôle de l'Algérie dans les fora internationaux, l'érigeant en Etat pivot et influent aux niveaux régional et international, à la lumière de la stratégie des grands équilibres dans le monde », a-t-il soutenu. Le président de la chambre basse a précisé que « l'Algérie s'est affirmée par ses positions constantes, qui lui ont valu d'être « un partenaire fiable au sein des différentes instances et organisations, et dans ses relations bilatérales ». Et d'ajouter que « l'Algérie est aujourd'hui souveraine dans sa décision et libre dans ses choix, n'étant guidée que par ses intérêts supérieurs, ce qui n'est pas à la portée de beaucoup de pays en raison des allégeances, des diktats, de l'endettement et de la situation intérieure ». « L'Algérie, forte de la cohésion de toutes ses composantes, a réussi à préserver sa place et ses positions dans ce monde instable », a-t-il poursuivi, soulignant que « notre pays est capable, à la faveur des facteurs de décollage qu'il a réunis, d'avancer à

pas de géant, notamment avec un climat d'investissement désormais attractif ».

Le président de l'APN a salué « toutes les initiatives visant à resserrer les rangs et à renforcer le front intérieur et la cohésion entre le peuple et sa vaillante Armée, qui veille sur la sécurité du pays ».

Concernant la rentrée sociale, M. Boughali a estimé « nécessaire de redoubler d'efforts et de faire preuve de détermination pour relever les défis et participer aux grandes démarches entreprises par l'Etat algérien pour la concrétisation des programmes ambitieux tracés ». Durant cette session, les députés se pencheront sur « une quarantaine de projets de loi, dont huit de la précédente session », a-t-il ajouté, affirmant que ce nombre « est appelé à augmenter ». « L'APN est prête à poursuivre la coordination et la coopération avec la chambre haute et le staff gouvernemental pour atteindre les objectifs tracés dans le programme du président de la République », a conclu M. Boughali.

S.O.B.

NON-ADHÉSION DE L'ALGÉRIE AUX BRICS

«Le plus important ce sont nos relations bilatérales»

LA NON-ADHÉSION de l'Algérie aux BRICS continue de susciter des réactions. C'est le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, qui vient de réagir, affirmant que ce sont les relations bilatérales avec ces pays qui comptent le plus.

« Etre dans les BRICS ou non, ce qui importe ce sont les relations bilatérales avec ces pays », a-t-il affirmé, hier, en marge de l'ouverture de la session parlementaire 2023/2024, signalant que cette année est « l'année de parachèvement des réformes engagées ». La déclaration du président du Conseil de la nation intervient, faut-il le signaler, après celle du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Ahmed Attaf a en effet mis en avant les relations bilatérales avec les pays membres des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), affirmant que l'Algérie va continuer à défendre les choix et les principes de sa politique étrangère, à savoir la multipolarité dans les relations internationales et le rétablissement de la coopération multilatérale avec ces pays amis, qualifiés aussi d'alliés de l'Algérie. Cela va se faire dans un autre cadre de coopération autre que le groupe des BRICS.

Le ministre des Affaires étrangères, qui s'est exprimé la semaine dernière devant la presse, a fait savoir que l'Algérie a voulu, à travers sa volonté d'intégrer ce groupe, « ajouter un nouveau cadre de coopération pour défendre ses principes mais cela ne s'est pas fait ». Il a, de ce fait, affirmé que « l'Algérie va continuer à défendre ces choix avec nos alliés dans d'autres cadres, à l'instar du Conseil de sécurité et du Mouvement des non-alignés », rappelant la position de l'Algérie qui a, de tout temps, a-t-il précisé, plaidé en faveur de la multipolarité dans les relations internationales, des rapports équitables, de la sécurité internationale et du rétablissement de la coopération multilatérale.

La position de l'Algérie avait aussi été exposée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lors du 15e sommet des BRICS, où il avait affirmé que l'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour un nouvel ordre économique mondial. « L'histoire témoigne que l'Algérie a été parmi les premiers pays à plaider pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial plus juste », avait-il dit, signalant que « l'Algérie a pris acte de la décision annoncée par les dirigeants des BRICS, qui avaient invité six nouveaux pays à rejoindre le groupe en tant que première étape, avec la perspective d'ouvrir la voie à d'autres pays dans un avenir proche ».

L'Algérie avait, rappelons-le, déposé officiellement sa demande d'adhésion au groupe des Cinq au mois de mai dernier et sa demande a reçu le soutien de trois pays, à savoir la Russie, la Chine et l'Afrique du Sud. Les BRICS ont intégré six nouveaux pays, à savoir les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Egypte, l'Argentine, l'Ethiopie et l'Iran.

L.A.A.

ELLE S'OUVRE AUJOURD'HUI À LA SAFEX

Foire de la rentrée scolaire
jusqu'au 20 septembre

SOUS le slogan «tous pour l'élève», le Palais des expositions d'Alger va abriter pour une période de quinze jours la deuxième édition de la Foire de la rentrée scolaire. L'idée étant de mettre à la disposition des familles des affaires scolaires et des livres à des prix compétitifs. «En prévision de la rentrée scolaire 2023/2024, la Safex organise, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la deuxième édition de la Foire de la rentrée scolaire "L'EMSID", du 05 au 20 septembre, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, avec pour slogan "Tous pour l'élève"». C'est ce qu'a indiqué hier le communiqué de la Société algérienne des foires et expositions. Cette foire se veut «un espace commercial qui met à disposition des familles des affaires scolaires et des livres au profit des élèves à des prix compétitifs et raisonnables», a-t-on signalé. L'événement verra la participation d'une quarantaine d'exposants, dont des écoles de soutien et de langues, des entreprises de fournitures bureautiques, ainsi que des opérateurs activant dans le domaine des affaires scolaires et des livres, qui viendront présenter leurs produits et les proposer directement à la vente. Divers espaces de loisirs, de lecture et de coloriage ainsi que des ateliers d'enseignement de langues sont prévus durant la 2e édition de la foire «L'EMSID» qui recevra les visiteurs de 10 heures à 19 heures.

Cette exposition dédiée aux articles scolaires et aux fournitures relatives à la rentrée scolaire se tient, faut-il le signaler, en parallèle avec les différentes expositions des affaires scolaires organisées un peu partout dans le pays. Une occasion pour les parents de faire des achats précoces des fournitures scolaires, surtout à des prix raisonnables. **R. N.**

AGRICULTURE

Programmes pour accroître la production des dattes et des olives

DES PRÉPARATIFS sont cours pour le lancement de trois programmes nationaux visant à accroître la production des dattes et des olives, et à assurer la protection des éleveurs, a annoncé, hier, à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. Le ministre a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024 au Conseil de la nation, que le programme national pour l'extension des vergers d'oliviers, notamment dans les steppes et le Sud «sera lancé cette année». Il a également souligné l'importance du programme national de protection des éleveurs, notamment en matière de distribution de fourrages subventionnés, ainsi que celui de l'accroissement de la production des dattes, en cours d'élaboration. En ce qui concerne l'indemnisation des agriculteurs affectés par la sécheresse, la faible pluviométrie ou encore les inondations, le ministre a annoncé «le lancement de l'opération d'octroi des indemnités en nature, avec la distribution de l'aide accordée pour la saison agricole actuelle», tout en leur réaffirmant le soutien de l'état. S'agissant de la production agricole des produits de large consommation à l'image des fruits et légumes, ainsi que des viandes rouges et blanches, le ministre a assuré que «des mesures fermes seront prises dans les plus brefs délais, pour assurer la disponibilité des différents produits et garantir la stabilité des prix». **S. N.**

4

NATIONALE

IL SE TIENDRA DU 12 AU 14 SEPTEMBRE

Forum sur les défis des médias à l'ère du numérique

Un forum sur les défis des médias et de la communication à l'ère du numérique et des nouvelles technologies se tiendra du 12 au 14 septembre au Centre international des conférences à Alger. Plus de 100 exposants et 3 000 participants prendront part à cet événement qui sera l'occasion de débattre des avancées du secteur avec les professionnels des médias, de l'audiovisuel, de la communication et du digital.



C'est ce qu'a indiqué Mediacom, organisateur de l'événement, signalant que ce forum s'inscrit sous le haut patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Ce forum dédié aux professionnels de l'audiovisuel et de la communication, verra la participation de plusieurs acteurs activant dans le domaine de la communication, dont des établissements publics du secteur de la communication, à l'instar de l'agence officielle d'information et de la télévision nationale.

Prendent part également à cette rencontre plus de 30 experts spécialisés dans le domaine des technologies et des télécommunications, ainsi que des investisseurs, chefs d'entreprise, représentants de banques et de compagnies d'assurance.

Le forum est un espace permettant aux participants «d'explorer et de débattre des avancées du secteur avec les professionnels des médias, de l'audiovisuel, de la communication et du digital», a-t-on signalé. Plusieurs thèmes figurent à l'ordre du jour de ce forum, à savoir la législation des médias, l'utilisation de la digitalisation et

l'intelligence artificielle dans le domaine médiatique. L'événement abordera, également, la production audiovisuelle, la production médiatique, la digitalisation et les enjeux liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans ces secteurs.

En outre, l'événement comptera deux concours : «Best Startup», qui mettra en avant les talents et les innovations dans le domaine des médias et de la communication en Algérie, ainsi que le «Best Content (meilleur contenu)», qui vise à récompenser les créateurs de contenus audiovisuels qui ont un impact positif sur la société

algérienne d'une manière spécifique. Cet événement abritera, également, plus de 100 exposants, 50 invités d'honneur, ainsi que plus de 3000 participants. Ceci constitue une opportunité pour les porteurs de projets, journalistes, chroniqueurs, réalisateurs, producteurs et créateurs de contenu, afin d'explorer et de débattre des avancées en matière de médias, communication et nouvelles technologies à travers l'organisation de plusieurs conférences et workshops, avec l'intervention de différents speakers.

Rim Boukhari

TRANSPORT DES CÉRÉALES, DES LÉGUMINEUSES ET DU LAIT

Cap sur le renforcement de la chaîne logistique

LA NOUVELLE vision du département de l'Agriculture et celui des Transports relative au transport des céréales, des légumineuses et du lait à partir des ports, a été à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé les ministres de l'Agriculture et des Transports. L'objectif étant le renforcement de la chaîne logistique concernant les opérations de transport.

Les pouvoirs publics veulent mettre de l'ordre dans le transport des produits stratégiques dans le secteur de l'agriculture. La question a été à l'ordre du jour de la réunion qui a regroupé le ministre de l'Agriculture et celui des transports, lesquels ont présenté un exposé sur le renforcement de la chaîne logistique concernant les opérations de transport.

Une réunion de coordination consacrée à l'opération de transport des céréales, des légumineuses et du lait à partir des ports a

été en effet tenue avant-hier. Coprésidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, avec le ministre des Transports, Youcef Cherfa, la réunion a pour but de clarifier la nouvelle vision et la stratégie des deux secteurs. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Agriculture dans un communiqué.

La rencontre a permis d'examiner plusieurs questions et dossiers communs, en présence de cadres des deux secteurs, des directeurs des ports au niveau national, de représentants de la Direction générale des douanes et du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et des Directeurs généraux du groupe public de transport routier (Logitrans), de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de l'Office national des aliments du bétail (ONAB), a-t-on indiqué.

Les deux ministres ont présenté, lors de cette rencontre, un exposé détaillé sur «le renforcement de la chaîne logistique concernant les opérations de transport», notant que «toutes les procédures et mesures nécessaires ont été prises afin de soulever toutes les difficultés rencontrées». L'objectif principal de la réunion est d'«assurer le déchargement des bateaux dans des délais réduits pour éviter la surcharge des ports, et diminuer les délais d'attente en rade des navires et l'exploitation optimale et équilibrée de tous les ports nationaux», a précisé le département de l'Agriculture.

Une cellule de veille et de contrôle a été créée afin d'assurer les opérations de traitement des navires au niveau des ports dans les meilleures conditions et ce 7/7», a-t-on précisé.

Lilia Aït Akli

PRIX DU POULET ET DES ŒUFS

DES HAUSSES RECORD

Après avoir marqué une légère baisse durant les mois de juillet et d'août, le prix des viandes blanches, particulièrement celui du poulet, repart à la hausse, enregistrant des records. Il a atteint un niveau inabordable, même pour les bourses moyennes. En effet, il oscille entre 500 et 600 DA le kilo tandis que le plateau d'œufs a dépassé les 600 DA. Force est de constater que toutes les mesures prises afin de stabiliser les prix de la volaille n'ont pas porté leurs fruits.



Les raisons de la flambée.

Une situation sans précédent que connaît le marché de la viande blanche. Les prix ont flambé jusqu'à se rapprocher de ceux de la viande rouge. Les prix des œufs affichés dépassent les 600 DA y compris chez les vendeurs ambulants soit 20 DA à l'unité, alors que le prix de la dinde varie entre 950 et 1 200 dinars. Cette nouvelle augmentation du prix du poulet intervient au moment de la rentrée sociale. Ce qui suscite un sentiment de colère et de ras-le-bol chez les ménages algériens. Les salaires des ménages algériens sont soumis à rude épreuve alors que se profile la rentrée scolaire. Les bouchers, les services agricoles et les éleveurs de volaille donne, chacun, leur argument, et les consommateurs sont livrés à eux-mêmes. Trois facteurs essentiels sont avancés pour expliquer l'augmentation fulgurante du prix du poulet. Il s'agit de la hausse des prix des matières premières, notamment le maïs et le soja, celle des intrants biologiques et enfin l'absence de régulation de la filière avicole. La Fédération nationale des aviculteurs évoque, dans ce sens, une «crise en termes

d'alimentation de l'élevage survenue en août dernier». Il s'agit, précisément, de «la rareté du maïs, qui affecte négativement le marché de la volaille, ce qui peut entraîner une augmentation des prix et une pénurie de produits», a précisé la Fédération nationale des aviculteurs.

Parmi les raisons principales de cette hausse, la fédération évoque la canicule qui a causé d'importantes pertes et a empêché la majorité des éleveurs à produire. «Le déficit et la hausse de la demande ont influencé les prix», a expliqué la fédération, qui impute aussi cette augmentation aux maladies qui causent des pertes considérables aux éleveurs, sans que ces derniers puissent bénéficier d'indemnités. «Une situation qui dissuade bon nombre d'entre eux à reprendre la production», a expliqué la fédération, qui s'attend à ce que cette crise se «résorbe au début du mois en cours». Selon la même organisation, «l'Office national de l'alimentation du bétail (ONAB) et des importateurs privés, à savoir Sim et Sipaco, travaillent sur l'acheminement du maïs pour répondre aux besoins du

marché et permettre à chacun d'obtenir des quantités suffisantes au cours de ce mois». Il convient de rappeler que parmi les mesures prises pour stabiliser les prix de la volaille, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) avait annoncé, au mois de février dernier, la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural portant sur le plafonnement des prix du poulet à 350 DA le kilogramme. En effet, l'entreprise publique a décidé de plafonner les prix du poulet au niveau de tous les points de vente et de ses succursales répartis au niveau national. Cette démarche vise, selon les autorités concernées, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens algériens et abaisser les prix des volailles. Néanmoins, ces prix restent inaccessibles, sachant que le poulet reste la seule viande abordable pour petites bourses. Les consommateurs algériens ont exprimé leur non-satisfaction, notamment les petites et moyennes bourses, qui estiment que ce prix demeure toujours inaccessible pour eux.

Lynda Louifi

COMMERCE

L'encadrement des importations vise à renforcer la production nationale

L'ENCADREMENT des importations vise à servir la production et l'économie nationales notamment après l'installation du Conseil supérieur de régulation des importations par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a affirmé hier à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. «Lorsqu'il y a possibilité de fabriquer un produit en Algérie, qui soit générateur de richesses et d'emplois, elle doit être saisie pour mieux renforcer l'économie nationale», a déclaré le ministre en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024 au Conseil de la nation.

Le Conseil supérieur de régulation des importations vise à «orienter les fonds des importations vers la production nationale et partant, renforcer la production locale» a affirmé M. Zitouni. «Nous ne pouvons pas nous passer de l'importation notamment lorsqu'il s'agit de produits non fabriqués localement», à l'instar de tous les pays du monde, a estimé le ministre. Soulignant que le dossier des importations n'était pas un sujet «tabou» s'il sert l'économie nationale, le ministre a affirmé que l'importation ne doit pas être «une culture» chez les importateurs qui sont appelés, en revanche, à s'orienter

vers la production locale de ce qu'ils importent. Concernant la spéculation, M. Zitouni a souligné que «la lutte contre ce fléau se poursuivra, non seulement à travers un traitement purement sécuritaire et juridique, mais aussi par un traitement économique parallèlement à la stricte application de la loi». Il a précisé, à cet égard, que la disponibilité et la préservation de la production nationale contribuaient également à endiguer la spéculation, considérant que la lutte contre ce phénomène est aussi une approche participative entre les commerçants, les associations professionnelles, les producteurs et les industriels.

Le ministre a estimé que les prix des produits de large consommation sur le marché local sont relativement bas «par rapport aux marchés internationaux, d'autant que l'Etat subventionne ces produits». M. Zitouni a également assuré que le ministère œuvrait à élaborer une série de décisions visant à plafonner les marges bénéficiaires de certains produits de large consommation. Le ministre a affirmé que ces décisions découlent des lois de la République, notant que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations visait à les généraliser sur divers matériaux de large consommation.

M. M.

TIZI OUZOU

Rareté et cherté de certains produits alimentaires

LE RIZ, les lentilles, les pois chiches, les haricots blancs et tant d'autres légumes secs font l'objet d'une grande pénurie actuellement à Tizi Ouzou. Ce problème s'ajoute à celui de leur cherté excessive. Un kilogramme de riz, à titre d'exemple, coûte chez l'épicier 450 DA. La même quantité de haricots blancs n'est pas cédée à moins de 480 DA. Même constat pour les produits maraîchers et les légumes verts. Leurs prix au marché restent relativement très élevés. Un kilogramme de tomate n'est pas cédé à moins de 150 DA, la salade verte est proposée à 200 DA, les haricots verts coûtent 250 DA, la courgette n'est pas cédée à moins de 180 DA. S'agissant de fruits, les prix restent, il est vrai, de plus ou moins abordables. Il n'est pas moins vrai que ce sont les fruits de troisième choix qui restent accessibles pour la bourse moyenne. A titre d'exemple, les raisins relevant du troisième choix sont proposés dans certains cas à un prix ne dépassant 100 DA. Il reste au demeurant que souvent le prix du raisin se situe entre 135 et 200 DA le kg.

Pour certains autres fruits tels que la pomme et le melon, ils ne sont pas cédés à moins de 140 DA le kilogramme. Concernant enfin les œufs et les viandes, ce sont des produits qui relèvent désormais du luxe.

Un plateau d'œufs coûte entre 560 et 600 DA, le poulet n'est pas cédé à moins de 560, 00 DA le kg. Pour la viande rouge, elle est encore bien plus chère. Son prix est à partir de 2 000 DA le kg.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

600 millions de DA pour l'exploitation des eaux souterraines

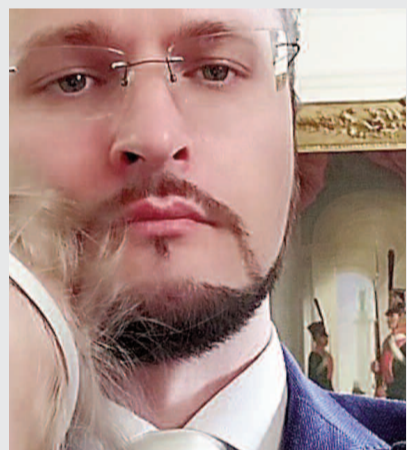
UN BUDGET de 600 millions de dinars a été réservé à Bordj Bou Arréridj pour la réalisation et la mise à niveau de forages notamment dans les parties nord et ouest de la wilaya en vue de répondre aux besoins de la population en matière d'eau potable. Il s'agit d'opérations de réalisation et de mise à niveau de forage pour combler le déficit enregistré en la matière, a précisé la même source, faisant état de la réalisation de 19 forages à travers 17 communes au titre du système d'appui au développement socioéconomique des communes et 10 autres forages dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales au profit de 7 communes de Bordj Bou Arréridj.

La même source a fait état également de la réservation d'une enveloppe financière de 170 millions de dinars pour la rénovation du réseau de distribution d'eau potable, l'installation d'équipement de pompage, la réalisation de réservoirs d'eau et l'équipement et le raccordement en électricité sur une distance de 5.000mètres linéaire pour des forages dont 6 forages profonds. Dans ce contexte, la même source a indiqué qu'il a été procédé à l'augmentation à 7.000m3/jour, les dotations en eau potable pour les communes de Ain Tesra, Ras El Oued, Bordj Ghedir et Sidi Mebarak.

S. N.

La guerre en Ukraine : les dessous des cartes

Seule la politique étrangère américaine très agressive appuyée par la domination militaire et monétaire mondiale permettent aux États-Unis d'Amérique d'occuper aujourd'hui les positions qui sont les siennes.



Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu)
Spécialiste de la Russie, de la CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Tout autre état ayant perpétré ne serait-ce qu'une partie infime des exactions énumérées, non exhaustive, sur ces pages - serait classé par la « communauté internationale » réunie autour des USA en tant qu'un état criminel, un paria, et serait soumis à des embargos « légitimes » bien plus graves que ceux de la Corée du Nord, de l'Iran et de Cuba réunis.

L'UKRAINE EN TANT QU'OUTIL PÉRISSABLE

Une des raisons principales pourquoi le cours des événements n'a pas été orienté au déclenchement des hostilités russo-ukrainiennes des années auparavant, encore sous la présidence de Barak Obama, dans la période de 2014-2017, réside dans la ligne conductrice de la Maison Blanche de cette époque qui était basée sur le postulat : la domination de l'Ukraine face à la Russie n'est pas un élément existentiel pour les USA.

Depuis Obama, la politique américaine a connu des mutations, mais, malgré les diverses déclarations, sa ligne conductrice vis-à-vis de l'Ukraine n'a nullement changé.

L'Ukraine n'est utilisée qu'en tant qu'outil périssable de l'affaiblissement de la puissance russe, comme un pays-mercenaire de l'Otan, au moins pour la période de la confrontation future avec la Chine et, parallèlement, de la réduction au minimum des relations économiques entre la Russie et l'Europe.

Au moment venu quand le pouvoir américain considérera que le « retour sur investissement » dans la guerre en Ukraine est suffisant ou bien quand il fera le constat que la probabilité à attendre le seuil de satisfaction est trop faible – le régime de Kiev sera abandonné par les américains. Abandonné de la même manière qu'est le régime afghan de Ghani a été abandonné et les kurdes en Irak et en Syrie ont été abandonnés après avoir accompli, partiellement, les missions qui leurs ont été attribuées par l'Amérique, contre la promesse de la création d'un état kurde. La promesse qui n'engageait que ceux qui l'écoutaient.

De ce fait, et vu que malgré la pression des sanctions occidentales sans précédent la Russie dispose toujours de finances publiques saines, dette négligeable, balance commerciale excédentaire et aucun déficit budgétaire - le conflit en Ukraine ne peut ne pas être importé par les russes, dans une forme ou une autre.

De plus que, élément fondamental : pour la Fédération de Russie ceci est un élément existentiel ; pour les Etats-Unis d'Amérique, comme déjà mentionné, il ne l'est pas.

POST-SCRIPTUM

Les actions des Etats-Unis des dernières décennies, et celles qui auront, inévitablement, lieu dans les décennies à venir, sont l'expression du capitalisme dans son état pur et donc nécessairement malsain, car pour effet la provocation de dangereux

mouvements tectoniques, d'un grave dérèglement, voire de la mise en péril de l'économie du marché mondial qui a pour objectif majeur la recherche de l'équilibre ; le capitalisme étant très éloigné des postulats libéraux d'Adam Smith et de ses idées quelque peu naïves sur la régulation du système capitaliste par le marché.

Les gouvernements américains successifs, étant le bras armé de « l'état profond », du pouvoir corporatif, donnent non seulement raison à Karl Marx, l'ennemi tant détesté par ces derniers, mais également et entièrement à Fernand Braudel pour qui le capitalisme est la recherche de l'affranchissement des contraintes de la concurrence, la limitation de la transparence et l'établissement des monopoles qui ne peuvent être atteints qu'avec la complicité directe de l'Etat.

N'étant pas un partisan des théories socialistes, encore moins communistes, en constatant le modèle économique américain d'aujourd'hui il m'est difficile, néanmoins, de ne pas leur accorder le bienfondé de leur approche du capitalisme.

La guerre en Ukraine n'est que la démonstration d'une étape intermédiaire de la lutte des Etats-Unis d'Amérique pour sa survie dans son état actuel qui est inconcevable sans la sauvegarde et l'élargissement des monopoles, de la domination unipolaire à l'échelle mondiale.

A ce stade de la confrontation on peut faire plusieurs constats majeurs.

La détérioration maximale des relations entre la Russie et l'Union Européenne et, de ce fait, l'affaiblissement économique significatif de son concurrent direct qui est cette dernière, sont une grande réussite des Etats-Unis.

Pourtant, la stratégie américaine a été totalement ébranlée par deux imprévus fondamentaux interdépendants qui sont en train de changer la face du monde d'une manière irréversible :

Premièrement, la Fédération de Russie s'est montrée, d'une manière inattendue, incomparablement plus résistante qu'il était prévu à la pression économique de

l'occident collectif et n'a nullement connu une très grave récession économique planifiée et même hâtivement annoncée par les responsables de ce dernier.

De ce fait, la Russie n'a pas été neutralisée dans le cadre du futur conflit des USA face à la Chine - ce qui est une défaite majeure qui a mené vers le deuxième imprévu cardinal :

les Etats-Unis d'Amérique se sont retrouvés dans l'incapacité de fédérer autour d'eux le monde non occidental dans son projet anti russe et ceci malgré la réalisation de pression sans précédent.

Les événements depuis le 24 février 2022 ont produit un effet opposé : l'accélération de la décomposition du modèle du monde unipolaire de l'histoire contemporaine par la réussite de la Russie à faire face à l'occident collectif, ainsi que la génération des grandes différenciations et prises de positions, ouvertes ou dissimulées, des acteurs majeurs non occidentaux de l'économie mondiale, hormis le Japon et la Corée du Sud qui sont les satellites traditionnels de la politique américaine.

Les différenciations et les positions qui sont la consolidation des fondations d'un nouveau monde multipolaire.

Ceci est la seconde défaite majeure qui, en ce qui la concerne, est une menace existentielle pour les Etats-Unis, car, à long terme, met en danger imminent le maintien de la domination mondiale du système monétaire américain.

L'irréversibilité du processus rend inutile une éventuelle remise à jour de la stratégie américaine vis-à-vis de l'Ukraine qui pourrait se traduire par un renforcement très significatif de l'aide militaire, de plus qu'une telle action augmentera proportionnellement les risques de frappes nucléaires sur le sol américain.

Le futur proche nous montrera quelle sera la riposte de Washington.

ACCORD CÉRÉALIER

Erdogan espère donner un message fort après sa rencontre avec Poutine

Le dirigeant turc a effectué une visite de travail d'une journée à Sochi pour discuter des questions régionales et mondiales actuelles, ainsi que des relations bilatérales avec son homologue russe.



Poutine a accueilli le président turc Erdogan à Sochi.

La rencontre attendue entre les présidents Poutine et Erdogan a débuté hier, à Sochi. Accueillant son homologue turc, Vladimir Poutine a évoqué devant les caméras les dossiers qui seront discutés. «Grâce à votre implication directe, les relations entre la Turquie et la Russie continuent de se développer», a-t-il fait valoir, relevant que les échanges entre les deux pays avaient augmenté de 80% en 2022. Vladimir Poutine s'attend à ce que les négociations sur la création d'un hub gazier en Turquie soient achevées dans un avenir proche. «Nous allons poursuivre notre coopération sur la centrale d'Akkuyu», a aussi noté le dirigeant russe. Je sais que vous avez l'intention d'aborder la question de l'accord céréalier

«Nous allons parler de la crise ukrainienne, je sais que vous avez l'intention d'aborder la question de l'accord céréalier, nous sommes ouverts à toute discussion là-dessus», a assuré le locataire du Kremlin. «Tout d'abord, je tiens à souligner que cette invitation démontre les bonnes relations entre la Russie et la Turquie», a d'emblée répondu le dirigeant turc, faisant remarquer que sa visite avait lieu «dans le contexte de la guerre en Ukraine». Les échanges commerciaux «ont atteint 62 milliards de dollars cette année», a salué Recep Tayyip Erdogan. «Il est important pour la Turquie et la Russie d'avoir de bonnes relations», a-t-il poursuivi, remerciant Vladimir Poutine pour l'aide russe dans la lutte contre les incendies de l'été dernier. «Les relations russo-turques

sont très bonnes et cela se manifeste dans tous les domaines», a répondu le dirigeant russe. «Le message qui sera délivré lors de la conférence de presse qui suivra notre rencontre constituera un message très important pour le monde, en particulier pour les pays africains les moins développés», a déclaré Erdogan lors de sa rencontre bilatérale avec Vladimir Poutine. Erdogan effectue une visite de travail d'une journée à Sochi pour discuter des questions régionales et mondiales actuelles, ainsi que des relations bilatérales avec son homologue russe. La reprise de l'accord historique de l'année dernière sur les céréales de la mer Noire, qui a permis d'atténuer la crise alimentaire mondiale, sera également à l'ordre du jour de

la réunion. Les deux présidents devraient également tenir une conférence de presse conjointe à l'issue de leur rencontre. En ce qui concerne le commerce bilatéral, Erdogan a déclaré que le volume des échanges entre la Turquie et la Russie s'élevait actuellement à 62 milliards de dollars. «Nous sommes très heureux de constater que nous nous rapprochons de l'objectif de 100 milliards de dollars», a-t-il dit. Erdogan a souligné que la présidente de la Banque centrale turque, Hafize Gaye Erkan, l'avait également accompagné lors de sa visite. «Je pense que la réunion des gouverneurs de nos banques centrales est importante pour prendre des mesures visant à utiliser la monnaie nationale dans les relations bilatérales», a-t-il estimé. **R. I.**

GABON

Brice Oligui Nguema prête serment comme «président de transition»

LE GÉNÉRAL GABONAIS Brice Oligui Nguema a prêté serment comme président d'une «transition» dont il n'a pas fixé la durée, promettant d'installer des «institutions plus démocratiques» avant des «élections libres». Le général Brice Oligui Nguema, qui a renversé Ali Bongo il y a cinq jours au Gabon, a prêté serment ce 4 septembre comme président d'une «transition» dont il n'a pas fixé la durée. Il a promis d'installer des «institutions plus démocratiques» avant des «élections libres». Des militaires putschistes avaient annoncé

le 30 août la «fin du régime» d'Ali Bongo Ondimba, qui dirigeait le Gabon depuis 14 ans, moins d'une heure après la proclamation de sa réélection lors de l'élection du 26 août, estimant qu'elle avait été truquée. Le lendemain, ils avaient proclamé le général Oligui, 48 ans, président d'un Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Les putschistes dénoncent la corruption du clan Bongo «Je jure devant Dieu et le peuple gabonais de préserver en toute fidélité le régime républicain», «de préserver les acquis de la démocratie», a

déclaré devant des juges de la Cour constitutionnelle le général de brigade en costume d'apparat rouge de la Garde républicaine (GR), l'unité d'élite de l'armée qu'il commandait. Le général Oligui a également promis des «élections libres» et «transparentes» à l'issue de la période de transition et s'est engagé à amnistier les «prisonniers d'opinion». La famille Bongo dirigeait sans partage depuis plus de 55 ans ce petit Etat d'Afrique centrale, parmi les plus riches du continent grâce à son pétrole, mais dont la

FRANCE

Bardella conduira la liste du Rassemblement national aux élections européennes

LA DÉCISION du président du RN, qui était arrivé en tête du scrutin de 2019 avec 23,34 % des voix, devant la majorité macroniste (22,42 %), ne faisait guère de doute.

Le président du Rassemblement national (RN), Jordan Bardella, a confirmé dimanche 3 septembre auprès du Figaro qu'il serait «naturellement» tête de liste de son parti aux élections européennes de juin 2024. «Comme député européen sortant et chef de parti, je conduirai naturellement la liste du Rassemblement national», a déclaré M. Bardella, qui voit dans ce scrutin «l'unique occasion pour les Français de sanctionner le gouvernement et de préparer l'après-Emmanuel Macron» avant 2027. La décision du président du RN, qui était arrivé en tête du scrutin de 2019 avec 23,34 % des voix, devant la majorité macroniste (22,42 %), ne faisait guère de doute. Il en explique les ressorts par la «répartition des rôles» avec Marine Le Pen, évoquant «un duo complémentaire».

«Aujourd'hui, il est de ma responsabilité, alors que Marine Le Pen préside notre groupe à l'Assemblée nationale, de mener cette bataille qui sera à la fois nationale et européenne et de faire en sorte que le Rassemblement national remporte ces élections européennes. C'est la dernière marche qui nous sépare du pouvoir», a-t-il estimé dans son entretien au Figaro.

M. Bardella, qui va prochainement fêter ses 28 ans, se pose en candidat des «partisans de la puissance» de la France, «face aux forces du renoncement qui vont de Jean-Luc Mélenchon à Emmanuel Macron». Il compte ainsi rassembler «tous ceux qui pensent que la France est encore une grande nation avec une identité millénaire, une culture, un génie, des frontières et une prospérité à conquérir», explique-t-il.

«Il y a incontestablement de ces patriotes chez les déçus de [Les Républicains], peut-être chez les déçus d'Eric Zemmour, et évidemment, bien au-delà des clivages partisans.

Il y a aussi de ces patriotes à gauche», veut encore croire l'eurodéputé.

«La France a été dépossédée de tout ce qui forgeait sa capacité d'action et ce goût pour la grandeur, ce goût pour la puissance, ce goût à la fois pour le passé, pour le présent et pour l'avenir est partagé au-delà des frontières du Rassemblement national», plaide encore M. Bardella.

Parmi les principales forces politiques, Europe Ecologie-Les Verts avec Marie Toussaint et le Parti Communiste avec Léon Deffontaines ont d'ores et déjà choisi leurs têtes de liste pour le scrutin de début juin 2024. En revanche, la majorité macroniste n'a pas encore fait formellement son choix, et, à gauche, les discussions continuent de s'enliser avec La France insoumise, qui milite pour une liste commune.

R. I.

Agressions d'ouvrages énergétiques

VINGT AGRESSIONS d'ouvrages énergétiques ont été enregistrées depuis le début de l'année 2023 à Bouira, causant des désagréments aux abonnés, a indiqué, hier, un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

A ce titre, la direction locale de la Sonelgaz, a fait savoir, dans son communiqué que « depuis le début de l'année, nos services ont enregistré 20 agressions sur des ouvrages énergétiques, dont 11 sur le réseau électrique, ce qui a privé 31.014 clients d'électricité ».

En outre, la même source a précisé également, que durant la même période, neuf autres agressions sur le réseau gazier ont été signalées à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira. Ces agressions ont privé 337 clients de cette énergie.

Causée par les différents travaux menés par des entreprises publiques ou privées ou même par des particuliers, ces agressions ont causé une « importante » perte financière évaluée à 4 millions de dinars, a précisé la même source, soulignant que des travaux de réparation ont été effectués afin de rétablir le courant énergétique au profit des abonnés.

Les services de la direction de distribution qui dénoncent ces agressions qui pénalisent les clients, ont indiqué « que des plaintes sont déposées contre les auteurs de ces agressions ».

R.R

EDUCATION À SIKKDA

Plus de 400 nouveaux enseignants recrutés

QUATRE CENT QUATRE nouveaux enseignants d'éducation physique et de langue anglaise rejoindront, les écoles primaires pour l'année scolaire 2023-2024, dans la wilaya de Skikda, a fait savoir, hier, Belkacem Laïfa, directeur de l'éducation.

Il s'agit de 301 enseignants en éducation physique et de 103 autres en langue anglaise, a précisé ce responsable, notant que ce nombre s'ajoutera aux 135 postes ouverts au cours de l'année scolaire écoulée.

M. Laïfa a également fait savoir que les nouveaux enseignants bénéficieront, à partir du 7 septembre prochain, d'une formation de 10 jours qui leur permettra de prendre connaissance du programme des deux matières et de recevoir des informations sur les spécificités du cycle primaire.

S'agissant des nouvelles structures devant être ouvertes lors de la nouvelle rentrée scolaire, le directeur de l'éducation a fait état de deux écoles primaires dans la commune d'El Ghedir (est de Skikda) et au village Laghout (commune de Filfila), et de 13 classes d'extension dans différentes écoles.

Ces acquisitions permettront, selon le même responsable, de soulager la pression sur les établissements scolaires, en particulier les plus surpeuplés d'entre eux. Par ailleurs, 20 écoles seront numérisées et recevront leurs tablettes numériques pour cette rentrée, pour s'ajouter aux 18 établissements numérisés au cours de la dernière année scolaire selon la même source.

Notons que les 256.428 élèves scolarisés dans la wilaya de Skikda, dans les trois paliers, sont répartis sur 501 écoles primaires, 141 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 57 lycées.

R.R

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES À GHARDAÏA

Plusieurs structures éducatives concernées

De nouvelles structures éducatives, ont été raccordées aux réseaux de l'électricité et du gaz, dans la wilaya de Gharđaia, pour un montant de 11 millions de dinars. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la cellule de communication de la direction locale de la société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).



En effet, un montant de 11 millions de dinars a été consacré par les pouvoirs publics pour la concrétisation de cette opération afin que ces nouveaux établissements scolaires puissent accueillir les élèves dans de bonnes conditions au titre de la rentrée scolaire 2023/2024, a indiqué, Yahia Abbès, responsable de la cellule de communication.

Il s'agit de raccordement aux réseaux énergétiques de quatre groupes scolaires situés dans les communes de Metlili, Guerrara et Bounoura, cinq collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes d'El Ateuf, Gharđaia, Bounoura Guerrara et Berrane, et un lycée dans la zone des sciences

(Noumerate), a-t-il déclaré.

Les services de la Sonelgaz ont réalisé près d'un kilomètre linéaire de réseau électrique, quatre raccordements électriques, et cinq transformateurs électriques, ainsi que la réalisation de 580 mètres linéaires de canalisation de gaz naturel, et de 23 raccordements en cette énergie, a fait savoir la même source.

Par ailleurs des travaux de mise à niveau et de rénovation des établissements scolaires ont été lancés dans l'ensemble des communes de la wilaya de Gharđaia en prévision de la nouvelle rentrée scolaire.

Des équipes de maintenance sillonnent l'ensemble des écoles pour mener des travaux de

rénovation et de remise en état des réseaux de plomberie et d'électricité, des sanitaires, de la maçonnerie et de la menuiserie, ainsi que l'aménagement et l'équipement complet des espaces extérieurs des classes, ont indiqué les services de la wilaya.

Un intérêt particulier a été également accordé aux réservoirs d'eau dans les différentes structures scolaires ainsi que les cantines pour éviter toute contamination ou autre pathologie notamment les maladies à transmission hydrique, a précisé la même source. La wilaya de Gharđaia compte actuellement un total de 166 écoles primaires, 54 collèges d'enseignement moyen et 26 lycées.

R.R

HABITAT PRÉCAIRE À OUM EL BOUAGHI

Plus de 240 familles relogées

DANS L'OPTIQUE d'éradiquer le bidonville, au total, 243 familles vivant dans des habitations précaires ont été relogées, hier, dans des appartements neufs dans la commune d'Ain M'lila, un chef-lieu de daïra situé à 65 km à l'ouest d'Oum El Bouaghi. Le wali d'Oum El Bouaghi, Samir Nefla, accompagné des autorités locales civiles et sécuritaires, a supervisé l'opération de déménagement de ces familles qui résidaient dans les localités de Fourchi et de Bir Benayad, non loin du chef-lieu de daïra.

Le wali a souligné, dans une déclaration à la presse à l'issue de l'opération de démolition des logements évacués et de transfert des familles concernées dans leurs nouveaux logements construits au quartier Soualhia, à Ain M'lila, que les habitations attribuées disposent de toutes les commodités nécessaires, comme l'électricité, le gaz et l'eau potable. De plus, a ajouté le chef de l'exécutif local, de nouvelles infrastructures éducatives seront mises à la disposition des nouveaux résidents du quartier Soualhia, ainsi

que des bus de transport urbain qui faciliteront leurs déplacements vers le centre de la ville d'Ain M'lila. S'agissant des opérations d'attribution de logement programmées à travers la wilaya, M. Nefla a fait savoir qu'à l'occasion de la célébration 69ème anniversaire du déclenchement de la Révolution, en novembre prochain, d'autres quotas de logements seront distribués, dont plus de 1.000 LPL (logements publics locatifs) à travers les communes d'Ain Beïda et d'Ain M'lila.

R.R

SIDI BEL-ABBES

Formation des accompagnateurs de vie scolaire

UNE SESSION RÉGIONALE de formation au profit de 89 accompagnateurs de vie scolaire (AVS), a été lancée avant-hier, à Sidi Bel-Abbes, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. C'est ce qu'a indiqué, Imène Settouti, directrice de l'éducation de la wilaya.

La même responsable a indiqué que cette session de formation, qu'abrite l'Institut de formation professionnelle « Sanhadri Abdelhafid », concerne la formation des accompagnateurs de vie des élèves souffrant de l'autisme au niveau des écoles primaires de 12 wilayas. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mis en place pour accueillir dans les meilleures conditions les stagiaires,

encadrés par des psychologues relevant du secteur de la sécurité sociale, a-t-elle déclaré. Cette session de formation régionale, organisée par la direction de la solidarité sociale, se poursuivra jusqu'au 27 septembre en cours et ce, afin de préparer les accompagnateurs de vie scolaire pour une meilleure prise en charge des élèves autistes.

A rappeler que le secteur de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel Abbes a bénéficié de 12 postes d'auxiliaires de vie scolaire. La wilaya dénombre 163 élèves souffrant de l'autisme à travers les écoles primaires et 16 élèves dans le cycle moyen, a ajouté la même source.

ELLES SERONT DÉLIVRÉES À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

Des cartes professionnelles pour 430 artistes

L'Algérie regorge d'artistes œuvrant dans divers domaines artistiques tels que le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, la musique, la danse, et bien d'autres encore. Malheureusement, un certain nombre d'entre eux n'ont pas encore eu accès à la carte professionnelle, un outil qui leur permet de bénéficier d'avantages et de faire valoir leurs droits. Le Conseil national des arts et des lettres (Cnal) vient de dévoiler la liste des 430 dossiers qui se verront octroyer cette carte.

Selon un communiqué émis par le ministère de la Culture et des Arts, il est indiqué que « suite à l'évaluation de l'ensemble des dossiers soumis au Conseil national des arts et des lettres, qui s'élevaient à un total de 1278 dossiers, 430 dossiers ont été acceptés, couvrant diverses disciplines artistiques ».

Dans un communiqué publié par le ministère de la Culture et des Arts, « Après l'examen de tous les dossiers déposés au niveau du Conseil national des arts et des lettres, qui s'élevaient à 1278 dossiers, le processus a abouti à l'acceptation de 430 dossiers dans diverses disciplines artistiques » a affirmé le même communiqué.

Le ministère, en collaboration avec les directions de la Culture et des Arts des différentes wilayas, entamera la distribution des cartes d'artiste aux bénéficiaires à partir du 15 septembre prochain, tel que précisé dans le communiqué. Par ailleurs, les personnes dont les dossiers sont incomplets seront contactées et auront la possibilité de fournir les documents manquants afin de remplir les conditions requises.

Dans le domaine de la musique, 152 dossiers sur 639 ont été retenus. Pour le théâtre et les arts de la scène, 106 dossiers sur 243 ont été acceptés. En ce qui concerne la chorégraphie, 6 dossiers sur 24 ont été retenus, tandis que dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, 65 dossiers sur 177 ont été acceptés. Enfin, dans les arts visuels, 66 dossiers sur 146 ont été retenus.

Cette démarche s'inscrit « dans le cadre de la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à assurer un soutien optimal aux artistes, et elle est en adéquation avec les directives de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, qui a souligné l'importance de garantir le droit à la carte d'artiste pour tous ceux qui remplissent les conditions requises. Des procédures ont été claires établies pour l'examen des demandes et la délivrance des cartes d'artiste, conformément aux indica-



Carte d'artiste professionnel

tions de la même source.

Chaque artiste algérien a le droit de solliciter une carte professionnelle, qui offre de multiples avantages, notamment un contrat d'assurance couvrant les risques exceptionnels, la liberté d'exercer son métier artistique et le droit à une rémunération équitable. Pour obtenir cette carte, les demandeurs doivent soumettre un dossier complet et répondre à des critères stricts. Le respect de ces conditions est fondamental.

Les demandeurs de la carte d'artiste doivent, dans un premier temps, fournir un dossier administratif comprenant des documents d'état civil et des formulaires à

remplir. Ensuite, ils doivent présenter un dossier supplémentaire attestant de leurs activités artistiques, comprenant des diplômes et des preuves de réalisations artistiques, adaptés à leur domaine.

Il est également important de rappeler que lors d'une rencontre nationale sur le projet de loi concernant le statut de l'artiste, qui s'est déroulé le mois de mai dernier, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, le Vice-président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Missoum Laaroussi, a précisé au Jeune indépendant, que cette carte professionnelle sera numérisée. Cette démarche permettra de collecter des informations essentielles sur

chaque artiste, contribuant ainsi à la création d'une base de données nationale répertoriant l'ensemble des artistes.

La carte d'artiste offre également d'autres avantages, contribuant à garantir les droits et la crédibilité de l'artiste. Par exemple, elle permettra à l'artiste de gérer ses cotisations à la Caisse en toute simplicité. Ces nouvelles cartes contiennent, au-delà des renseignements sur l'état civil, toutes les informations qui concernent la carrière de l'artiste. Cette initiative vise à soutenir et à reconnaître l'importance des artistes en Algérie, tout en contribuant au développement du secteur culturel du pays.

Meriem Djouder

EXPOSITION «MEDITERRANEA-VISION D'UNE MER ANCIENNE ET COMPLEXE»

Alliance entre science, art et conscience environnementale

L'AMBASSADE D'ITALIE en Algérie et l'Institut culturel italien d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture et des Arts, organisent, du 7 septembre au 7 octobre, une exposition intitulée «Mediterranea-visions d'une mer ancienne et complexe».

Promu par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale MAECI en collaboration avec l'Agence spatiale italienne (ASI), Telespazio/e-GEOS du groupe Leonardo, la Fondation Medür et l'Agence spatiale européenne, l'initiative fait partie des activités de promotion du système italien et combine de manière intégrée la nature, la culture, l'innovation, la technologie et la durabilité. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 7 septembre à 19h00 au Palais de la

Culture Moufdi Zakaria. L'exposition en question sera visible au public jusqu'au 7 octobre, puis poursuivra son voyage en Méditerranée, notamment en Croatie et en Espagne.

L'exposition, organisée par Viviana Panaccia, raconte l'histoire, la beauté, les peuples, les mythes mais aussi les écueils et les contrastes qui menacent aujourd'hui la Grande Mer.

Le parcours d'exposition proposé aux visiteurs représente la Méditerranée dans toute sa complexité, à travers la narration, à différents niveaux, de son histoire avec des images satellites inédites, des photos, des vidéos et des installations d'un impact émotionnel extraordinaire, dans le but de créer une synthèse entre la science et l'art, le passé et le présent.

Le parcours, qui comprend les images acquises par les satellites de la constellation italienne Cosmo-SkyMed en plus de celles des satellites de la constellation européenne Copernicus, offre des visions suggestives de la Méditerranée : des anciennes villes portuaires aux îles du mythe, des cultures typiques de l'olivier, du blé aux efforts déployés dans les territoires nord-africains pour gagner des champs cultivés dans le désert, mais aussi des données et des images sur le réchauffement climatique, la réduction des précipitations, les vagues de chaleur avec de longues périodes de sécheresse alternant avec des précipitations extrêmes, l'altération des habitats marins.

L'exposition vise à représenter l'état de santé de cette mer aujourd'hui en fournis-

sant des données et des images qui montrent les signes indéniables du changement climatique en cours, des données indispensables pour aider à identifier les questions critiques qui sont utiles pour planifier des mesures de protection et d'atténuation et pour initier un développement durable.

Une occasion de promouvoir le dialogue et la coopération entre les peuples de la région, en stimulant une réflexion profonde sur cette Grande Mer qui aidera à protéger son patrimoine naturel et à régénérer ses ressources.

Le parcours de l'exposition s'articule autour des trois thèmes thématiques : Histoire des terres et des eaux, des peuples et des cultures, Végétation et parfums et Méditerranée aujourd'hui.

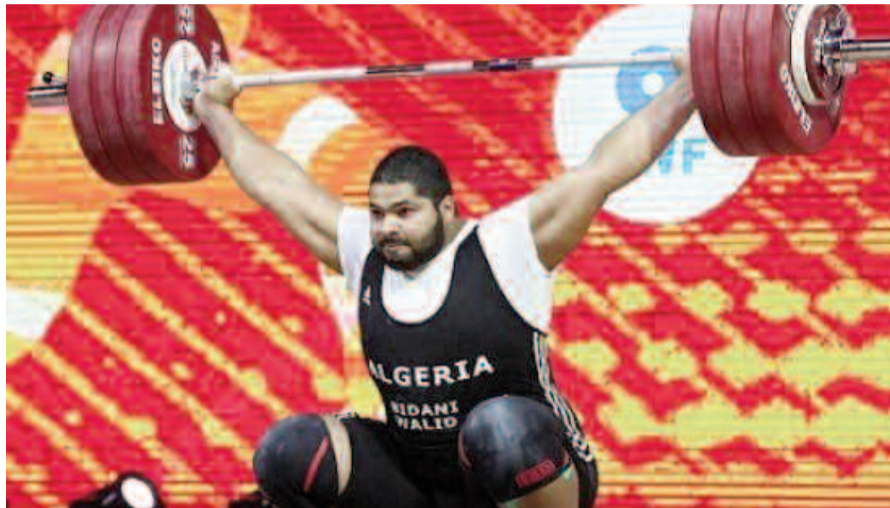
R.C.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'HALTÉROPHILIE

L'Algérie présente à Ryad avec quatre athlètes

Quatre athlètes algériens prendront part aux Championnats du monde d'haltérophilie, prévus du 4 au 17 septembre à Ryad (Arabie saoudite), une étape cruciale en vue d'une qualification pour les Jeux olympiques de Paris-2024 et qui devra drainer quelque 894 athlètes (469 hommes et 425 dames).

Ce championnat n'offre pas seulement des médailles et des titres mondiaux, mais constitue une porte d'entrée pour le plus grand événement sportif, car pour beaucoup d'athlètes, le rendez-vous de Ryad sera le tremplin vers Paris, où ils espèrent réaliser leurs rêves olympiques en 2024. L'Algérie sera emmenée par Samir Fardjellah (73kg), classé dans le top 24 avec un total à 331kg. L'athlète va participer dans le plateau (B) de la compétition, avec l'objectif de se rapprocher davantage des dix premières places, même si sa tâche ne sera pas facile avec la présence dans le plateau (A) du champion du monde tunisien Karem Benhaniya, avec un total de 345kg, et qui occupe la 16e place au classement olympique. Le Tunisien visera une des dix premières places au classement olympique et peut-être remporter une médaille pour confirmer son retour au top mondial. Benhaniya sera le plus difficile concurrent pour l'Algérien Fardjellah. Dans la catégorie des 89kg, les chances de l'Algérie se reposent sur Farès Touairi, 24e au classement olympique. L'haltérophile qui concourra dans le plateau (B), avec un total de 373kg, aura l'occasion de se rapprocher également des dix premiers, malgré la présence de l'Égyptien Mahmoud Hossni auteur de 380kg et qui sera le plus sérieux concurrent de l'Algérien dans le quota africain pour les Jeux olympiques de Paris. Pour sa part, Aymen Touairi (102kg) évoluera dans le plateau (A).



C'est le 4e haltérophile algérien qui évoluera dans le plateau (A), après Azzeddine Basbas, Abdelmounaim Yahiaoui et Walid Bidani. A Ryad, le concours d'Aymen débutera par le total de 394kg ce qui veut dire qu'il tentera de soulever les charges de 180kg (arraché) et 215kg (épaulé jeté), deux charges qui lui permettraient d'intégrer le Top 10 au classement olympique. Un des adversaires direct d'Aymen Touairi sera le Tunisien Ayem Bacha qui évoluera dans le plateau (B) de la même catégorie et tentera de conserver sa place de leader africain.

Le quatrième algérien engagé aux Mondiaux-2023 d'haltérophilie est Walid Bidani, qui prendra part à la compétition dans la catégorie des +102kgs. La représentant

algérien sera aligné dans le plateau (B) avec un total de 420kg et sa mission est de préserver la 10e place qu'il occupe au classement olympique.

Le concours de la catégorie sera marqué par l'absence du Syrien Asaad Mouine et l'Égyptien Abderrahmane Mahmoud. Pour les observateurs, "ces championnats du monde sont une grande opportunité pour beaucoup d'athlètes afin d'améliorer leur classement de qualification aux JO-2024". "Nos athlètes, à l'exception de Bidani, sont à pied d'oeuvre et continuent le travail jusqu'au début de la compétition, sous la houlette de leurs entraîneurs. Bidani est attendu le 11 septembre à Ryad et doit comme tous autres les athlètes être présent à la pesée d'avant compétition", a

indiqué le directeur technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), Abdelmadjid Boulahiya. Aux dernières nouvelles, Bidani est blessé et doit avoir l'aval de son médecin pour pouvoir prendre part aux Mondiaux de Ryad, avant dernier championnat du monde, avant le dernier prévu en Thaïlande l'année prochaine. "L'athlète qui veut se qualifier aux Jeux olympiques de Paris-2024 doit participer à cinq compétitions internationales inscrites au calendrier de la fédération internationale d'haltérophilie, d'autres grands Prix sont facultatifs. Trois compétitions restent pour nos athlètes, le Mondial de Thaïlande qui est obligatoire (Février), le Grand Prix de Doha (décembre 2023) et les Championnats d'Afrique (Égypte en janvier). A l'issue de ces compétitions, la meilleure charge (total) des athlètes sera prise en charge pour déterminer le classement définitif des athlètes au niveau africain", a expliqué le DTN.

PROGRAMME DE COMPÉTITION DES HALTÉROPHILES ALGÉRIENS À RIYAD :

Samedi 9 septembre :
Samir Fardjellah (73kg)
Lundi 11 septembre :
Farès Touairi (89kg)
Jeudi 14 septembre :
Aymen Touairi (102kg)
Samedi 16 septembre :
Bidani Walif (+109kg)

ATHLÉTISME- LIGUE DE DIAMANT 2023

Sedjati, Moula et Triki qualifiés pour les finales

LES DEMI-FONDISTES algériens Djamel Sedjati et Slimane Moula (800 mètres), ainsi que le triple-sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki sont qualifiés pour l'étape finale de l'édition 2023 de la Ligue de Diamant, prévue les 16 et 17 septembre courant à Eugene (Etats-Unis), suivant la liste d'admission dévoilée samedi par les organisateurs. Sedjati, vice-champion du monde 2022, a engrangé 24 points lors des précédentes étapes, soit juste devant son compatriote Slimane Moula, champion d'Afrique en titre, qui a pris 21 points, alors que Triki a récolté 11 points à l'issue de la 12e étape, disputée vendredi en Chine. Un capital-point ayant suffi à qualifier les trois Algériens pour les finales de leurs spécialités respectives, et qui seront abritées par le stade Hayward Field d'Eugène, inaugurée en 1919 et appartenant à l'Université d'Oregon. Cette 14e édition de la Ligue de Diamant a débuté le 5 mai dernier, avec 14 meetings à son menu. La 13e et



avant-dernière étape est prévue le 8 septembre courant, au stade Roi Baudouin de Bruxelles. Par ailleurs, Yasser Mohamed Tahar Triki a terminé à la quatrième place du

concours du triple saut du meeting de Xiamen (Chine), 12e étape de la Ligue de diamant, disputée samedi, réalisant un triple bond mesuré à 16.48 m. Le concours de triple saut a été remporté par l'Italien Andy Diaz Hernandez (17.43 m), devant le champion du monde burkinabé Hugues Fabrice Zongo (17.22 m) et l'Américain Donald Scott (16.65 m).

Le meeting de Xiamen a été marqué par la victoire du sprinter américain Christian Coleman sur 100 m avec un chrono de 9.83, égalant la meilleure performance de l'année, réalisée par son compatriote Noah Lyles en finale des Mondiaux 2023 le mois dernier à Budapest. Sur le 800 m, où les spécialistes algériens de la distance Slimane Moula et Djamel Sedjati n'ont pas été engagés, le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1:43.20) a pris sa revanche de la finale des Mondiaux 2023, en devançant le champion en titre, le Canadien Marco Arop (1:43.24).

CRISTIANO RONALDO, MESSI, LE MERCATO . . .

L'un des boss en Arabie Saoudite déballe tout

AU CRÉPUSCULE d'un mercato historique, le directeur sportif de la Saudi Pro League s'est exprimé sur les cas de Ronaldo, Messi et le mercato en général. Pas de doutes, l'Arabie Saoudite s'est transformée en une nouvelle place forte du foot mondial. Grâce à leurs moyens quasi illimités, les clubs du pays soutenus par le FIP ont affolé le mercato en proposant des contrats ultra juteux et des indemnités hors normes. À l'approche de la clôture du mercato local (7 septembre) Michael Emenalo, directeur sportif du championnat, a accordé une interview à Marca depuis Djeddah. Le Nigérien a tenu à rassurer les clubs européens quant à la suite du mercato. « Nous avons la possibilité de recruter jusqu'à ce jour.

Je comprends l'inquiétude des clubs européens, mais ils n'ont aucune raison d'avoir peur. Si les joueurs ont des contrats avec leurs clubs, ils peuvent décider de ne pas vendre et il n'y aura pas de problème pour eux. Je ne pense pas qu'une semaine de plus les fera changer d'avis. Par ailleurs, l'Arabie est une opportunité pour les joueurs qui n'ont pas pu négocier ce qu'ils voulaient dans leurs clubs ou qui ont été laissés pour compte ».

LE BOSS DU CHAMPIONNAT SAOUDIEN SUR CRISTIANO RONALDO :

« Nous le voyons dans ses matches : il est motivé pour continuer à être l'un des meilleurs au monde ; Benzema court jusqu'à la dernière minute ; Kanté, pareil... Nous attendons d'eux qu'ils soient des superstars sur le terrain, pas sur le papier. Nous voulons qu'ils soient des modèles et des ambassadeurs pour les enfants en dehors du terrain, pas seulement des footballeurs, mais des leaders pour la jeunesse de ce pays ».

MICHAEL EMENALO, ANCIEN DIRECTEUR SPORTIF DE CHELSEA, S'EST AUSSI EXPRIMÉ SUR LE CAS MESSI :

« Nous ne sommes pas frustrés par sa (non) signature. Nous sommes peut-être un peu déçus, car nous voulons le meilleur, mais, en tant qu'amoureux du football, nous sommes heureux que Leo soit heureux à Miami. Nous respectons sa décision, car les joueurs sont libres. Notre offre était compétitive, mais nous respectons ce qu'il a décidé et pourquoi il a décidé. Nous devons nous efforcer d'avoir des normes de plus en plus élevées pour pouvoir attirer les joueurs ».

DÉPÔT DES CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTIE DE LA FAF

A qui profitera le report ?

À la clôture de la date limite, aujourd'hui, de dépôt des dossiers, les candidats à la présidence de la FAF ont atteint, aujourd'hui, la fin du délai exceptionnel qui leur avait été accordé pour se conformer à la réglementation.

PAR RABAH AZIZI

Les quatre candidats en lice à la présidence de la Fédération Algérienne de Football ont désormais atteint le terme d'une énième date exceptionnelle (y en aura-t-il d'autres ?) accordée sous la forme d'une nouvelle et dernière chance afin de se conformer à la réglementation tout en suivant le décret pour s'accorder l'éligibilité de prétendre au plus haut poste de la plus grande instance de football du pays. Pour Ighil, Sadi, Dif et Medouar, la mise en conformité des dossiers de candidature avec les règlements qui régissent l'Assemblée Générale électorale du 21 septembre prochain est une exigence impérative, s'ils souhaitent atteindre leur but principal, car tout dossier non conforme risque d'être rejeté, encore une fois... À cet égard, Meziane Ighil a prévu de modifier son statut au sein de l'Amicale des anciens internationaux via son élection à la prési-



BLOQUÉ PAR UNE QUESTION DE PARRAINAGE

Meziane Ighil prend la présidence de l'AAIF et rend son dossier solvable

MEZIANE IGHIL, candidat à la présidence de la FAF, vient de faire un grand pas pour l'obtention du feu de la Commission électorale appelée, dès aujourd'hui à se pencher de nouveau sur les dossiers présentés à cet effet lors de sa prochaine session fixée pour ce jeudi (07 septembre). L'ancien international et sélectionneur national, recalé une première fois pour défaut de parrainage malgré le mandatement de l'Amicale algérienne des anciens internationaux de football, la réglementation stipulant dans le cas d'une association organique comme l'AAIF, que seul le président peut bénéficier d'un mandatement, est désormais en règle depuis la tenue, dimanche, d'une AG Extraordinaire décidée par l'Association réunissant les anciens Verts en réponse à la décision de la Commission électorale et qui a conduit à son plébiscite en tant que nouveau président de l'Amicale, succédant ainsi à Ali Fergani. Un conclave attendu et qui confirme le soutien indéfectible de ses pairs à sa candidature qui prend une autre tournure, faisant de lui maintenant le favori N°1 à la succession de Djahid Zefizef.

R. Azizi

dence de cette association lors de l'assemblée générale extraordinaire. Conformément au règlement en vigueur, le droit de se porter candidat à la présidence de la FAF n'était ouvert qu'aux présidents, et cela s'appliquait également à Dif et Medouar.

De son côté, Abdelkrim Medouar faisait face auparavant aux problèmes que lui posait le décret 22-310, qui requiert que tout candidat possède un niveau universitaire. Par conséquent, son inéligibilité pourrait demeurer inchangée en raison de l'absence d'un diplôme d'études supérieures. Pour sa part, une partie du bureau fédéral de Walid Sadi a été reconstituée avec l'intégration de nouveaux membres éligibles.

Dans une publication sur le réseau social "X" (ex Twitter), ce dernier a déclaré qu'il remplissait toutes les conditions d'éligibilité à la présidence de la FAF.

En outre, et en ce qui concerne le dossier de candidature de Keddour Dif, on apprend qu'aucun bureau fédéral n'a été présenté alors que ce dernier devait profiter de cette semaine pour le faire, sous peine d'être exclu des élections. Finalement, en cas d'embrouilles, les recalés auront une dernière possibilité de soumettre un ultime recours à la commission des recours, qui donnera son verdict final le 12 septembre. Comme quoi, le sujet est loin d'être clos, des prolongations, d'autres parades, demeurant prévisibles.

R.A

SUPERCOUPE DE LA CAF :

USM Alger-Al Ahly
le 15 septembre à 19h

APRÈS AVOIR arrêté la date du 15 septembre pour la Supercoupe de la CAF, devant opposer Al Ahly SC, vainqueur de la Ligue des champions, et l'USM Alger, vainqueur en Coupe de la CAF, dans la ville de Taif, dans l'emblématique stade King Fahd, la Confédération africaine de football (CAF) fixe l'heure du coup d'envoi à 21h locale, 19h algérienne.

COMMISSION FÉDÉRALE D'ARBITRAGE :

Stage pour arbitres et arbitres assistants

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) organise un stage de formation pour les arbitres et arbitres assistants d'élite à Annaba, a indiqué dimanche l'instance fédérale sur son site officiel.

Ce stage qui se poursuivra jusqu'au 10 septembre concerne 61 arbitres et 98 arbitres assistants, scindés en trois groupes, encadrés par des instructeurs techniques et physiques, précise la FAF. L'ouverture du stage a été présidée par le vice-président de la CFA, Djamel Haimoudi en présence du directeur national de l'arbitrage, Abdelhak Etchiali et le directeur de développement de l'arbitrage, Kee Shong Lim. Ce stage vise à améliorer la performance de l'arbitrage algérien pour un bon début de la nouvelle saison footballistique 2023-2024.

EQUIPE NATIONALE :

Aouar ne sera officiellement pas du voyage au Sénégal

APRÈS-DEMAIN (Jeudi), les Verts de Belmadi accueilleront, à Annaba, la Tanzanie, dans une sortie sans enjeu notable et ce, pour le compte de la dernière journée des éliminatoires de la CAN, avant le déplacement de Dakar et l'affiche de prestige devant les opposer au champions d'Afrique en titre, les Lions de La Teranga » mardi prochain (12 septembre). Mais, mauvaise nouvelle pour le staff technique, Houssein Aouar, que le public algérien attend de voir donner une autre dimen-

sion à la sélection nationale, est indisponible pour au moins deux petites semaines. Ainsi, le néo-vert, qui compte déjà deux capes depuis sa première apparition officielle (c'était, à la grande satisfaction de ses fans et après bien des rumeurs concernant son choix de nationalité sportive, au printemps dernier) sous les couleurs de l'Algérie, sera malheureusement absent en raison d'une blessure contractée vendredi soir, au stade « San Siro », face au Milan AC en « Serie A ».

C'est d'ailleurs FAF qui, dès dimanche, avait entériné forfait qui tombe mal. "Après un échange entre les deux staffs médicaux et également une discussion entre le joueur et le staff technique, il a été décidé de ne pas faire venir le joueur pour constater sa blessure par l'équipe médicale de la sélection nationale", précisera-t-on du côté de Dely Brahim. Son dossier médical faisant foi, le staff médical de l'EN a finalement conclu à l'inutilité de la faire venir pour éviter toute

complication de son cas. Ce qui a conduit au passage Belmadi à étudier, au plus vite, les possibilités à sa disposition pour trancher la question de son remplaçant. Il faut dire que les noms aptes à répondre présent ne manquent heureusement pas, à l'image du quatuor Bendebka- Bentaleb- Leris qui ne sont jamais sortis de ses plans. Au moment où nous rédigeons ces lignes, le coach national n'avait toutefois pas encore tranché sur cette place à prendre. **Azouaou Aghiles**

MANCHESTER CITY:

Comment Mahrez a fait capoter le transfert de Bernardo Silva

TOUT PROCHE de rejoindre le PSG au début de l'été, Bernardo Silva a finalement vu son transfert capoter à cause d'un de ses coéquipiers à Manchester City. Après avoir tout gagné sous les couleurs de Manchester City, Bernardo Silva (29 ans) aurait dû débarquer dans les rangs du Paris Saint-Germain cet été. C'est en tout cas ce qu'expliquent nos confrères du Parisien dans leur édition du jour.

En effet, le Portugais avait donné son accord à Paris, tout comme City qui, après trois réunions avec Luis Campos, avait également accepté le transfert. Bien que le montant de la transaction soit resté confidentiel, il convenait aux Sky Blues. Cependant, la situation a pris un virage inattendu en quelques jours. Le projet de transfert a

été abandonné en raison d'un événement : le départ de Riyad Mahrez pour Al-Ahli, en Arabie saoudite. Le départ de l'Algérien n'était pas prévu chez Man City, car le club anglais comptait sur lui justement pour remplacer Bernardo Silva. Lorsque le départ de Mahrez a été confirmé, Pep Guardiola a fermé la porte à un départ de son maître à jouer, et le club a suivi cette décision. En compensation, Bernardo Silva s'est vu offrir une prolongation de contrat alléchante. De leur côté, les Parisiens, initialement confiants, ont été profondément déçus et n'ont pas activé de plan de secours, d'après Le Parisien. Cependant, une opportunité pourrait se présenter dans un an, car Bernardo Silva disposera d'une clause libératoire avoisinant les 50 millions d'euros en 2024.



Microsoft veut écarter Teams de la suite Office, et ce n'est pas de gaieté de cœur

Microsoft annonce la séparation prochaine de son logiciel de communication collaborative Teams d'avec la suite Office.

La question de l'intégration de Teams dans la suite Office est depuis plusieurs années polémique, les plaintes s'enchaînant notamment au niveau de l'Union européenne pour pratiques anticoncurrentielles. Et c'est pour y répondre que Microsoft prend cette grande décision.

Teams sans Office

Il y a un mois, on entendait parler à nouveau d'une enquête de la Commission européenne sur Microsoft, en rapport avec le logiciel Teams. Une communication qui n'avait rien détonnant,

puisque'elle faisait suite à une plainte de Slack en 2020 et à une enquête préliminaire. Autant dire que les voyants ont dû s'allumer en rouge chez Microsoft. Et le géant américain ne s'est pas tourné les pouces depuis.

Au contraire, il essaye de gagner les bonnes grâces de Bruxelles. Et pour ce faire, la firme fondée par Bill Gates annonce le départ de Teams de la suite Office, une décision qui sera effective le 1er octobre prochain pour l'ensemble du territoire de l'Union européenne et de la Suisse. Le mouvement mettra fin à une situation vieille de six ans, puisque

Teams a été ajouté gratuitement à la suite Office en 2017.

Il faudra peut-être faire plus

« Aujourd'hui, nous annonçons des changements proactifs qui, nous l'espérons, commenceront à répondre à ces préoccupations de manière significative, même si l'enquête de la Commission européenne se poursuit et que nous coopérons avec elle », explique dans un post de blog la vice-présidente de Microsoft en charge des affaires gouvernementales européennes Nanna-Louise Linde.

Les entreprises déjà clientes de Microsoft pourront changer de formule et prendre celle dépourvue de Teams, logiciel de vidéoconférence parmi les plus utilisés, pour 2 euros par mois en moins, alors que Teams seul sera disponible pour les nouveaux clients à 5 euros par mois. Un changement cosmétique ? C'est ce qu'affirme une source dans l'industrie interrogée par Reuters. « C'est un jeu pour la galerie. Je ne pense pas que la Commission appréciera. L'offre n'a rien d'un changement graduel », explique cette dernière.

PlayStation Portal : prix, date de sortie, design, ... tout ce que l'on sait sur l'accessoire permettant de jouer à la PS5 en streaming

EN ATTENDANT des nouvelles d'un nouveau modèle de la PS5, Sony a récemment officialisé un accessoire permettant d'y jouer en streaming, baptisé PlayStation Portal. Qu'attendre de ce produit, quand va-t-il sortir et à quel prix ? On vous récapitule toutes les informations disponibles à son sujet.

Dans un effort plus général pour développer la fonctionnalité Remote Play sur PS5, Sony entend ainsi étendre le champ des possibilités en ce sens avec cet appareil portable ressemblant ni plus ni moins qu'à une manette DualSense avec un écran LCD au milieu.



Après un succès assez mitigé autour du pourtant prometteur PlayStation VR2, la PlayStation Portal a-t-elle ce qu'il faut dans le ventre pour attirer son public ? C'est ce que nous allons essayer de déterminer ensemble.

Quand sort la PlayStation Portal ?

Pour l'heure, Sony n'a pas communiqué de date de sortie précise pour son

accessoire de jeu en streaming dédié à la PS5. Nous savons seulement que la PlayStation Portal sortira cette année. Le très bien informé Tom Henderson et d'autres sources tout aussi fiables ont cependant tablé sur une sortie dans la seconde moitié du mois de novembre. De quoi faire en sorte que l'appareil soit bien implanté juste avant les fêtes de fin d'année, si d'aventure des joueuses et joueurs sur PS5 souhaitent mettre ce petit gadget sous le sapin. Combien va coûter la PlayStation Portal ?

Sur la question du prix, nous avons en revanche bien reçu une information officielle de la part de Sony. La PlayStation Portal s'arrachera en effet pour la somme de 219,99 euros, un tarif qui pourrait en rebuter certains au vu de ce que propose la bête. À titre de comparaison, la Logitech G Cloud, centrée quant à elle sur le cloud gaming, est commercialisée au prix de

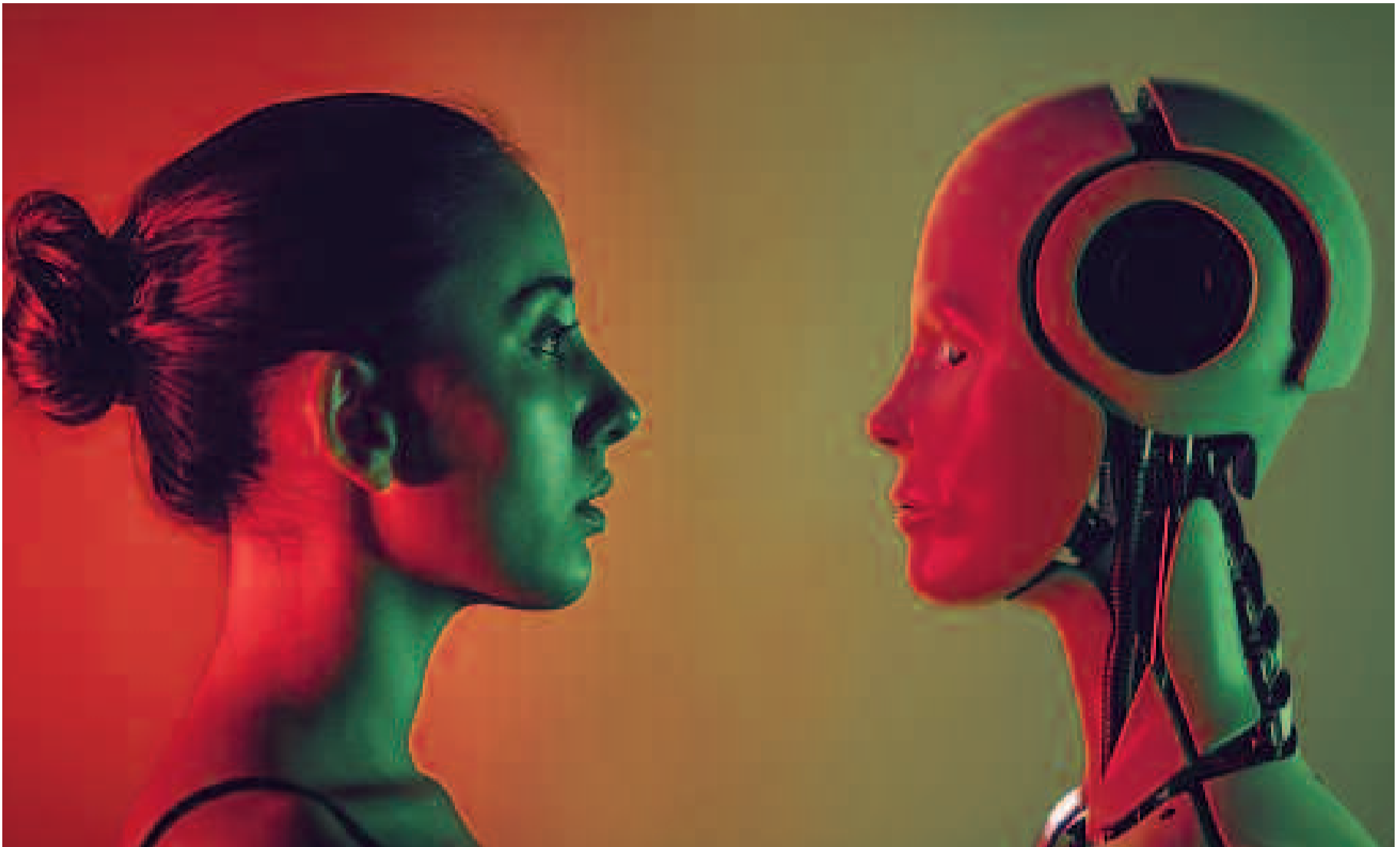
359,99 euros. Pour rester sur les accessoires de Sony, la DualSense Edge affiche de son côté une note assez salée de 225 euros.

Quel design pour la PlayStation Portal ?

En parlant de manettes PlayStation officielles, voilà une transition idéale pour aborder la question du design de la PlayStation Portal. Afin de jouer à la PS5 en streaming sur cet appareil, nous avons droit à un écran LCD 8 pouces, affublé de part et d'autre d'une manette DualSense littéralement coupée en deux.

Cela offrira en principe de bons contrôles, une prise en main agréable et de bonnes sensations en jeu, la manette de la PlayStation Portal reprenant en effet toutes les bonnes choses de la DualSense, à savoir le retour haptique et les gâchettes adaptatives.

Voici les 5 plus grands risques de l'IA générative



Technologie : L'IA nous facilite la vie de multiples façons. Toutefois, ces avantages peuvent avoir un coût. Voici ce qu'un expert de la question en pense.

Les IA génératives, telles que ChatGPT, ont révolutionné la façon dont nous interagissons avec l'IA et dont nous la percevons. Des activités telles que l'écriture, le codage et la réponse à des offres d'emplois sont devenues beaucoup plus faciles et rapides. Cependant, tous ces aspects positifs ne sont pas sans risques. L'une des principales préoccupations liées à l'IA est la confiance et la sécurité. Ce qui a même amené certains pays à interdire complètement ChatGPT ou à reconsidérer leur politique en matière d'IA afin de protéger les utilisateurs. Selon Avivah Litan, analyste chez Gartner, certains des plus grands risques de l'IA générative concernent la confiance et la sécurité et incluent les hallucinations, les deepfakes, la confidentialité des données, les questions de droits d'auteur et les problèmes de cybersécurité.

1. Les hallucinations de l'intelligence artificielle

Les hallucinations font référence aux erreurs que les modèles d'IA sont susceptibles de commettre. Car, bien qu'ils soient avancés, ils ne sont toujours pas humains et s'appuient sur la formation et les données pour fournir des réponses.

Si vous avez déjà utilisé un chatbot d'IA, vous avez probablement été confronté à ces hallucinations en raison d'une mauvaise compréhension de votre message ou d'une réponse manifestement erronée à votre question. Selon M. Litan, les données d'entraîne-

ment peuvent conduire à des réponses biaisées ou factuellement incorrectes, ce qui peut constituer un grave problème lorsque les gens se fient à ces robots pour obtenir des informations. "Les données d'entraînement peuvent donner lieu à des réponses biaisées ou erronées, mais il peut être difficile de les repérer, d'autant plus que les solutions sont de plus en plus crédibles et fiables".

2. Les deepfakes de l'IA

Un deepfake utilise l'IA générative pour créer des vidéos, des photos et des enregistrements vocaux qui sont faux mais qui reprennent l'image et la ressemblance d'une autre personne. La photo virale du pape François vêtu d'une veste à manches longues, générée par l'IA, ou la chanson de Drake et The Weeknd, générée par l'IA, qui a recueilli des centaines de milliers de streams, en sont des exemples parfaits. "Ces fausses images, vidéos et enregistrements vocaux ont été utilisés pour attaquer des célébrités et des hommes politiques, pour créer et diffuser des informations trompeuses, et même pour créer de faux comptes ou pour prendre le contrôle de comptes légitimes existants et s'y introduire", explique M. Litan.

Comme les hallucinations, les deepfakes peuvent contribuer à la diffusion massive de faux contenus, entraînant la propagation de fausses informations, ce qui constitue un grave problème de société.

3. La question de la confidentialité des données utilisées par les IA

La protection de la vie privée est également une préoccupation majeure de l'IA générative. Pourquoi ? Parce que les données des utilisateurs sont souvent stockées pour l'entraînement des modèles.

C'est cette préoccupation qui a poussé l'Italie à interdire le ChatGPT, au motif qu'OpenAI n'était pas légalement autorisée à collecter des données sur les utilisateurs.

"Les employés peuvent facilement exposer les données sensibles et propriétaires de l'entreprise lorsqu'ils interagissent avec des solutions de chatbot d'IA générative", explique M. Litan.

"Ces applications peuvent stocker indéfiniment les informations saisies par les utilisateurs, et même les utiliser pour former d'autres modèles, ce qui compromet encore davantage la confidentialité."

M. Litan souligne qu'en plus de compromettre la confidentialité de l'utilisateur, les informations stockées risquent également de "tomber entre de mauvaises mains" en cas de violation de la sécurité.

4. La cybersécurité de l'IA

Les capacités avancées des modèles d'IA générative, telles que le codage, peuvent également tomber entre de mauvaises mains, ce qui pose des problèmes de cybersécurité.

"En plus des menaces d'ingénierie sociale et de phishing plus avancées, les attaquants pourraient utiliser ces outils pour générer plus facilement des codes malveillants", explique Litan. Selon M. Litan, même si les fournisseurs qui proposent des solutions d'IA générative assurent généralement aux clients que leurs modèles sont formés pour rejeter les demandes malveillantes en matière de cybersécurité, ces fournisseurs ne donnent pas aux utilisateurs finaux la possibilité de vérifier toutes les mesures de sécurité qui ont été mises en œuvre.

5. Questions relatives au droit d'auteur

Le droit d'auteur est une préoccupation majeure car les modèles d'IA générative sont formés sur des quantités massives de données internet qui sont utilisées pour générer un résultat. Ce processus de formation signifie que des œuvres qui n'ont pas été explicitement partagées par la source originale peuvent ensuite être utilisées pour générer un nouveau contenu.

Le droit d'auteur est une question particulièrement épineuse pour les œuvres d'art générées par l'IA, quelle que soit leur forme, y compris les photos et la musique.

Pour créer une image à partir d'un message, les outils de génération d'IA, tels que DALL-E, se réfèrent à la grande base de données de photos sur laquelle ils ont été formés. Le résultat de ce processus est que le produit final peut inclure des aspects du travail ou du style d'un artiste qui ne lui sont pas attribués.

Étant donné que les œuvres exactes sur lesquelles les modèles d'IA générative sont formés ne sont pas explicitement divulguées, il est difficile d'atténuer ces problèmes de droits d'auteur.

Quelle est la prochaine étape ?

Malgré les nombreux risques associés à l'IA générative, M. Litan ne pense pas que les organisations devraient cesser d'explorer cette technologie. Elles devraient plutôt créer une stratégie à l'échelle de l'entreprise qui cible la gestion de la confiance, du risque et de la sécurité de l'IA.

"Les développeurs d'IA doivent travailler de toute urgence avec les décideurs politiques, y compris les nouvelles autorités réglementaires qui pourraient voir le jour, afin d'établir des politiques et des pratiques pour la surveillance de l'IA générative et la gestion des risques"

En 2007, un soldat de l'armée britannique a été déclaré mort. En 2012, il a participé aux Jeux paralympiques !



DEREK DERENALAGI appartenait à l'armée britannique depuis 1999. En 2007, son véhicule a été touché par un engin explosif improvisé en Afghanistan. Il a été déclaré mort immédiatement après cet incident, et quand le personnel médical était en train de préparer le sac où son corps sera mis, ils ont réalisé qu'il était encore en vie. Derenalagi a resté dans le coma pendant 9 jours à l'hôpital Selly Oak de Birmingham et ses jambes ont été amputées. Après son rétablissement, il s'est inscrit à un programme du ministère de la défense britannique qui est consacré à la réhabilitation des soldats blessés physiquement et émotionnellement par l'athlétisme. Derenalagi a perfectionné ses compétences dans le lancer du disque et en 2012, il a participé aux Jeux paralympiques de Londres.

Tom et Jerry a remporté 7 oscars !



Créée en 1940 par William Hanna et Joseph Barbera, la célèbre série de dessins animés Tom et Jerry, qui met en scène la rivalité entre le chat Tom et la souris Jerry, a été nommée 12 fois aux oscars du meilleur court-métrage d'animation et en a remporté 7, ce qui est considéré comme un record pour cette catégorie de ces récompenses cinématographiques. Ce record est égalé par les Silly Symphonies des studios Disney.

LE SAVIEZ VOUS

Le Jeune Indépendant



Le jeudi 31 août, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié une liste de mots issus de l'anglais adaptés en français au Journal officiel.

Challenge, business, best of, cool, crash, scoop, live... Sans forcément s'en rendre compte, notre vocabulaire fourmille d'anglicismes.

En coulisses, une instance a pour mission d'en faire la chasse. La Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) a un objectif : valoriser la langue de Molière.

Et pour ce faire, elle passe par le législatif. Ce jeudi 31 août 2023, la CELF a publié au Journal officiel une liste d'anglicismes pour lesquels elle propose une adaptation en français.

Replay, suspense...

Une dizaine d'anglicismes étaient dans le viseur de la Commission d'enrichissement de la langue française cette fois-ci. Parmi eux, certains sont particulièrement courants.

Ne dites plus replay, suspense... voici leur nouvelle traduction officielle en français

C'est le cas du « replay » qui, à l'ère du visionnage de moins en moins linéaire de la télévision, a pris toute sa place dans notre quotidien. Or, ce mot ne plaît pas à la CELF. À la place, elle conseille de dire « service de rattrapage ».

Prenons un cas pratique. Il n'est pas encouragé de dire : « On regarde en replay le dernier épisode de L'amour est dans le pré ? ». Préférez : « on visionne l'épisode sur le service de rattrapage ? »

Un autre mot bien ancré dans notre vie de tous les jours a fait les frais de la Commission d'enrichissement : le «

suspense ». Idéal pour décrire une œuvre audiovisuelle ou tout type de situation incertaine, le mot ne ferait pas honneur à la langue de Molière. Parler d'un « coup d'effroi » est plus approprié.

Qui doit respecter cette liste ?

Créée en 1996, la Commission d'enrichissement de la langue française s'appuie sur le travail de 400 experts pour établir ces listes.

Une fois validés par l'Académie française, les termes adoptés sont publiés au Journal officiel.

Rassurez-vous, il n'y a aucu-

ne obligation à respecter leurs indications. En effet, ils ne sont obligatoires que dans les administrations et les établissements de l'État.

« Mais ils peuvent servir de référence aux traducteurs et aux rédacteurs techniques et plus généralement à tous ceux qui sont soucieux d'être compris du plus grand nombre », indique le ministère de la Culture.

En 2022, 235 termes ont été élaborés par la Commission d'enrichissement, selon le dernier rapport du ministère de la Culture publié en juin 2023.

Miami

MLS : Lionel Messi protégé par son garde du corps même en plein match à Miami

SECURITE Yassine Cheuko, rémunéré par l'Inter Miami (Etats-Unis) pour veiller sur la star argentine, est un ancien soldat américain spécialiste des arts martiaux

Lionel Messi n'est décidément jamais laissé sans protection. Depuis sa signature avec l'équipe de l'Inter Miami au sein du championnat américain en juillet dernier, la star argentine du football bénéficie des services d'un nouveau garde du corps, Yassine Cheuko. Celui-ci a manifestement reçu comme instructions de ne pas lâcher son client d'un pouce quel que soit l'endroit où il se trouve et est rémunéré par le club, rapporte La Dépêche.

Une vidéo publiée par un journaliste sportif sur X (anciennement Twitter) ce jeudi montre en effet le professionnel de la sécurité positionné le long de la ligne de touche du terrain sur lequel évolue Lionel Messi. L'homme est un ancien soldat de l'armée des Etats-Unis

que son compte Instagram présente comme un spécialiste des arts martiaux, marche le long de la pelouse afin de toujours se trouver à hauteur de « La Pulga ».

Une protection pendant et après le match

Il est ainsi plus près des joueurs que les agents de sécurité du stade. Sur les images, on constate aussi que le garde du corps consciencieux se précipite sur le terrain à la seconde où le coup de sifflet final retentit pour éviter à Lionel Messi tout contact non souhaité. Et qu'il est également très réactif en pleine rencontre, comme le montre une séquence où on le voit faire barrage à un intrus arrivant en courant vers le septuple ballon d'or.



Déforestation : la plupart des crédits carbone censés protéger la forêt tropicale "ne valent rien", selon une enquête



Plus de 90 % des crédits carbone liés à des projets de reforestation certifiés par Verra, un des standards de référence de ce marché en forte croissance, "ne valent rien", selon l'analyse des médias The Guardian et Die Zeit diffusée la semaine dernière.

Les entreprises peuvent acheter des crédits carbone ou certificats pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, par exemple en finançant des projets de reforestation ou de protection contre la déforestation, les arbres absorbant

naturellement le carbone de l'air. C'est même la méthode principale des grandes entreprises pour clamer qu'elles sont "neutres en carbone", alors que leur activité génère bien du CO₂. Mais la quasi-totalité des certificats de Verra sont "probablement" des "crédits fantômes" et "ne représentent pas de réductions réelles des émissions", selon The Guardian. Le quotidien britannique a mené l'enquête avec le journal allemand Die Zeit et l'ONG d'investigation SourceMaterial en se fondant sur plusieurs publications scientifiques.

Annuler leur propre impact climatique, par une simple transaction financière

Pour générer un "crédit carbone", il faut par exemple qu'une partie de forêt

tropicale, menacée par la déforestation, ne soit finalement pas abattue, par exemple grâce à des clôtures. La superficie de forêt ainsi "sauvée" correspond à un certain volume de carbone qui pourra continuer à être absorbé par les arbres. Des entreprises peuvent ensuite acheter des crédits équivalents à ces volumes absorbés de CO₂ pour annuler leur propre impact climatique, par une simple transaction financière. Verra et d'autres sont censés certifier aux entreprises que les projets qu'elles financent en achetant des crédits carbone sont bien réels, mais les questions de méthodologie minent ce domaine depuis son émergence.

L'analyse du Guardian et de Die Zeit n'a identifié des "preuves d'une réduction de la déforestation" que pour "seulement une poignée" des projets de

Verra. Au total, "94 % des crédits" liés à des projets en forêt tropicale "n'ont pas d'effet bénéfique pour le climat", selon The Guardian, qui se base notamment sur une étude de l'université de Cambridge.

Verra, plus grand organisme mondial de certification des crédits carbone, affirme avoir "récemment" revu ses méthodes de calcul et explique être en train d'uniformiser sa méthodologie, tout en clamant son site internet que les études sur lesquelles s'étaient basés les médias comportaient des "erreurs massives de calcul".

L'ONG basée à Washington ajoute que la vente des crédits carbone a redirigé "des milliards de dollars" vers "l'action climatique" et la "protection et restauration d'écosystèmes".

Les étoiles de mer pourraient disparaître à cause des vagues de chaleur marines prolongées

DES VAGUES de chaleur marines durables risquent d'entraîner l'extinction de toutes les étoiles de mer. Mais il y a quelques motifs d'espoir. Et si les étoiles de mer disparaissaient ? La menace semble bien réelle avec la publication d'une étude scientifique dans Proceedings of the Royal Society B, dont les résultats ont été relayés par New Scientist puis Courrier international. Une équipe de chercheurs a simulé cinq scénarios de températures en observant l'effet de la chaleur sur des étoiles de mer.

Aucune chance de survie pour les étoiles de mer en cas de vagues de chaleur marines extrêmes

Dans le cas le plus extrême, les étoiles de mer n'auraient aucune chance de survie avec une vague de chaleur culminant à 26,4°C pendant treize jours. Dans d'autres scénarios, les étoiles de mer pourraient avoir du mal à bouger, ce qui pourrait, à terme, là aussi, entraîner leur mort.

Néanmoins, les scientifiques apportent une nuance : les étoiles de mer étudiées ont été prélevées sur le littoral de l'Allemagne et sont donc habitées à des températures moins élevées. Selon eux, il est donc possible que des étoiles de mer de la même espèce vivant dans des mers plus chaudes soient en capacité de mieux résister à une vague de chaleur.

Les étoiles de mer survivraient mieux à un "coup de froid"

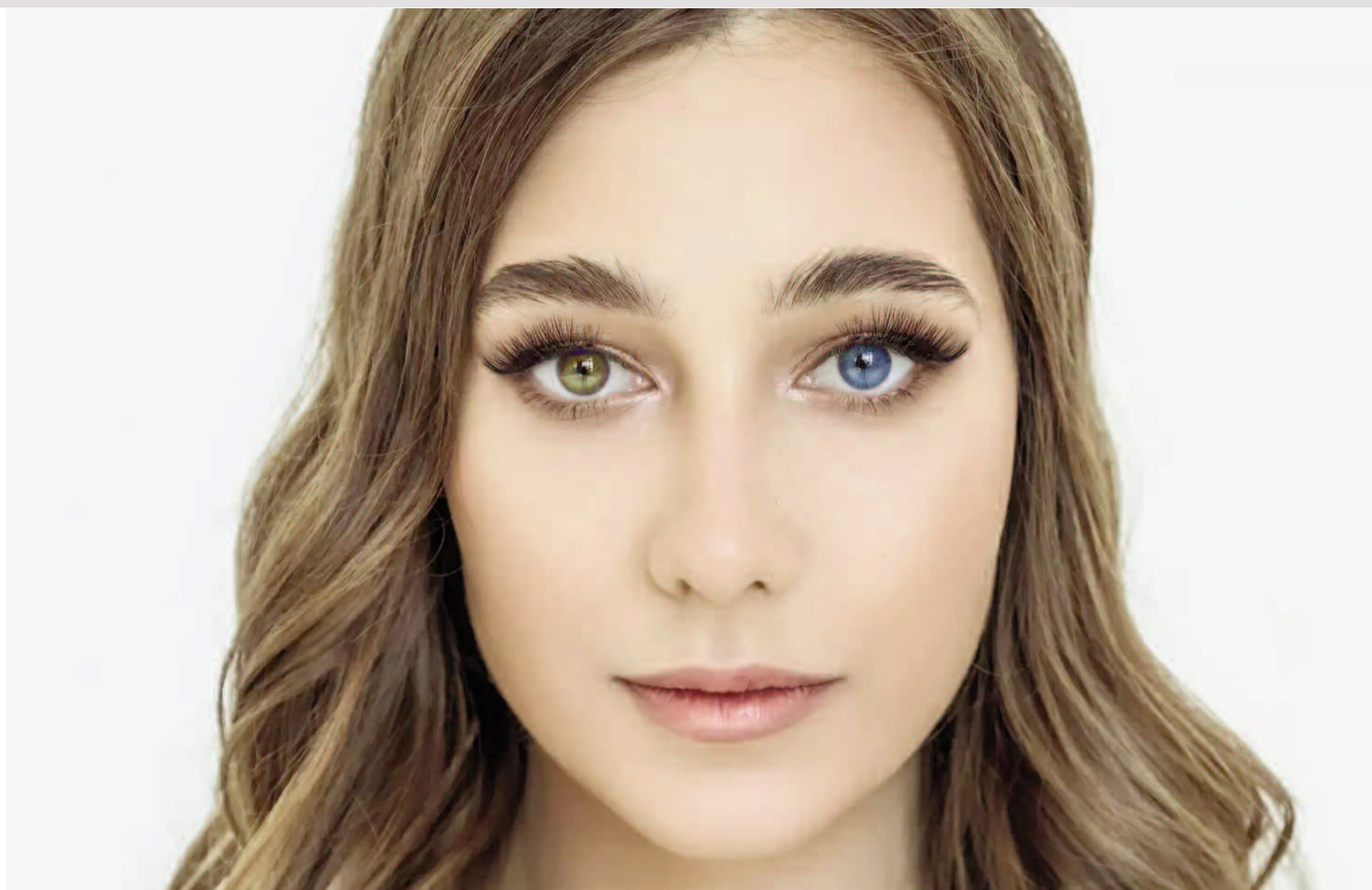
L'étude a également apporté une surprise : les étoiles de mer touchées par une vague de chaleur survivraient

mieux par la suite à "un coup de froid". L'un des auteurs reconnaît qu'il s'attendait à observer "une accumulation de stress mais que le contraire s'est passé".

Selon lui, cela pourrait s'expliquer par le fait que les animaux survivant à des

températures très élevées sur une longue durée auraient des protéines de choc thermique s'exprimant davantage. En cas de changement brusque de température, cela permettrait aux protéines existantes d'être dégradées par le stress subi.





Hétérochromie (yeux vairons) : partielle, complète, quelles causes ?

BIEN-ÊTRE

Un œil vert, l'autre bleu, l'un marron, l'autre noisette... Les yeux peuvent parfois être de deux couleurs différentes. C'est ce que l'on appelle l'hétérochromie ou dans le langage courant, les yeux vairons.

Un œil vert, l'autre bleu, l'un marron, l'autre noisette... Dans certains cas, les yeux peuvent être de deux couleurs différentes. C'est ce que l'on appelle dans le langage médical l'hétérochromie, ou dans le langage courant, les yeux vairons. L'hétérochromie peut être complète ou partielle, congénitale ou acquise. Qu'est-ce qui cause l'hétérochromie ? Une maladie ? A-t-elle un impact sur la vision ?

Quelle est la définition d'une hétérochromie ?

"Une hétérochromie est ce que l'on appelle dans le langage courant "les yeux vairons" (qui n'est pas un terme médical), autrement dit, le fait de ne pas avoir les deux yeux de la même couleur", définit d'emblée le Pr Antoine Brézin, professeur d'ophtalmologie à la faculté de médecine de l'Université Paris-Cité, chef du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Cochin et auteur du livre Comprendre et soigner ses yeux (Editions du Cerf).

Qu'est-ce qu'une hétérochromie complète ?

Une hétérochromie peut être complète quand une personne a un œil d'une couleur et un œil d'une autre couleur (un iris vert et un iris bleu, un iris marron et un iris noisette par exemple).

Qu'est-ce qu'une hétérochromie partielle (ou sectorielle) ?

Une hétérochromie est dite "partielle" quand il y a différentes couleurs au sein d'un même iris (un iris bleu avec une zone marron par exemple). Une hétérochromie est partielle peut résulter de la présence de grain de beauté (naevus) sur l'iris. "Un grain de beauté sur l'iris lui donne un aspect un peu plus marron à l'œil", précise notre spécialiste.

Qu'est-ce qu'une hétérochromie centrale ?

"L'hétérochromie centrale n'existe pas dans la mesure où au centre de l'iris se trouve la pupille", tient à rétablir notre interlocuteur.

Quelles sont les causes d'une hétérochromie ?

L'hétérochromie peut être congénitale, c'est-à-dire que la personne naît tout simplement avec. L'hétérochromie peut aussi être acquise, quand elle est causée notamment par la présence de grains de beauté (naevus) sur l'iris (dont le nombre augmente avec l'âge).

"La prise d'analogues des prostaglandines, des médicaments qui font partie des traitements proposés pour traiter un glaucome, peuvent modifier la couleur de l'iris.

Enfin, une pathologie très rare de l'œil appelée "cyclite hétérochromique de Fuchs" est caractérisée par une inflammation dans l'œil et par la coloration différente des deux iris", liste le Pr Brézin.

Quels sont les "symptômes" d'une hétérochromie ?

Dans la mesure où l'hétérochromie n'est pas une maladie, on ne peut pas parler de symptômes.

L'hétérochromie se caractérise simplement par une différence de couleur entre les deux iris dans le cas d'une hétérochromie complète et par la présence de deux couleurs différentes au sein d'un même iris dans le cas d'une hétérochromie partielle.

Quelles sont les conséquences d'une hétérochromie sur la vision ?

"Sur la vision ainsi que sur la santé oculaire, le fait d'avoir deux iris de couleur

différente n'a aucune conséquence. Chez certaines personnes, elle peut avoir des répercussions psychologiques (complexes), mais ça reste finalement très rare.

La plupart des gens acceptent leur hétérochromie et ne ressentent aucune gêne", indique notre expert. Pour les personnes qui souffrent d'un complexe physique, le port de lentilles de couleurs peut être envisagé.

Y a-t-il une prise en charge de l'hétérochromie ?

Il n'y a pas de traitement de l'hétérochromie, sauf dans le cas très particulier d'une cyclite hétérochromique de Fuchs.

Anastomose : chirurgicale, veineuse, c'est quoi ?

L'ANASTOMOSE permet de créer une "voie alternative" lorsque la principale est obstruée, ce qui permet de maintenir le bon fonctionnement de l'organisme. Anastomose veineuse, intestinale, digestive

Quelle est la définition d'une anastomose ?

L'anastomose est un acte chirurgical qui consiste à suturer les extrémités de deux entités du corps humain. "Ce ne peut être que deux "conduits" de même nature, comme deux nerfs, deux veines ou deux vaisseaux lymphatiques".

Quel est le rôle d'une anastomose ?

Une anastomose est un phénomène qui permet de créer une voie secondaire lorsque la principale est bouchée. Ceci assure le bon fonctionnement de l'organisme. La plus fréquente des anasto-



moses est celle des vaisseaux sanguins qui se créent naturellement pour former de nouvelles voies de circulation sanguine quand une veine est bouchée. Le polygone de Willis au niveau du cerveau est un système d'anastomoses qui permet une meilleure circulation du sang dans le cerveau.

Où sont localisées les anastomoses ?

"Elles peuvent être réalisées au niveau de n'importe quel organe du corps : les intestins, l'estomac, la vésicule biliaire, du côlon... mais aussi des artères et des vaisseaux",

Quel syndicalisme pour l'Algérie ?



Par Safi Benaïssa

« **L**a redistribution injuste des revenus est le facteur déclenchant du mouvement ouvrier qui s'est organisé en force d'opposition et de proposition pour une équitable répartition des richesses produites et pour échapper au marchandage de l'offre et de la demande, qui par le jeu de la concurrence exploite la détresse des travailleurs.

C'est dans ce cadre que le syndicat comme coalition ouvrière, joue un rôle économique en étant le représentant et le porte-parole de chaque travailleur qui pris isolément est en position de faiblesse.

Il faut savoir qu'à cette époque le syndicalisme était considéré comme un sacrilège parce que l'idée dominante -celle des capitalistes- était qu'il portait atteinte aux lois du «libre commerce» - autrement dit les lois des dominants-. Cet aperçu nous démontre que l'avènement et le développement du syndicalisme est une manifestation de la détresse des travailleurs européens englués dans des conditions de vie misérables par l'exploitation de leur force de travail éhontée par la bourgeoisie industrielle. Cette bourgeoisie libérée, pourtant du joug de la monarchie, poussait l'outrecuidance jusqu'à vouloir inféoder à son tour les prolétaires en invoquant le droit de la «liberté de commerce» ou le droit du plus fort. Ironie de l'histoire, l'épreuve de force des travailleurs pour la reconnaissance de leurs droits légitimes a abouti au droit de la «liberté syndicale» exhibée aujourd'hui comme droit fondamental dans un état de droit.

Simple question à l'adresse de ceux qui sont engagés dans le syndicalisme, avons-nous la même histoire ? Avions-nous vécu les mêmes conditions de vie depuis l'indépendance ? Nos travailleurs sont-ils exploités pour des intérêts privés ? Non ! Ce rappel des causes profondes de l'écllosion d'un groupe social -le prolétariat- par le développement de conditions socio-économiques à un moment de l'histoire

mouvementée de l'occident, et de son évolution dans des rapports conflictuels avec d'autres forces sociales - le patronat, les capitalistes - nous enseignent que le syndicalisme était une forme d'organisation du salariat constituée pour la défense des intérêts salariaux de ses adhérents -plus tard pour les conditions socio-professionnelles-. Cette revendication se justifiait, d'une part, par des bas salaires -minimum vital- considérés comme une évolution régressive, pour les anciens artisans/professionnels qui ont travaillé pour leur compte avant de subir la concurrence des produits industriels, et d'autre part, en comparaison aux profits exorbitants de la bourgeoisie. C'est l'exacerbation de ce conflit d'intérêts qui de conquête en recul, ponctue l'évolution des secteurs économiques dans ces régions maintenant la confrontation de manière cyclique.

NAISSANCE ET ÉVOLUTION DU SYNDICALISME ALGÉRIEN

L'inoculation du syndicalisme dans le mouvement national, au-delà de sa portée originelle, était un apport pour fortifier les forces de lutte pour l'indépendance. Ses éléments qui militaient dans les rangs de la CGT, ont été organisés et se sont constitués dans une nouvelle forme nationaliste - UGTA - et se sont fondus avec les soldats -les moudjahidines- de la liberté. Donc ces militants -à leur tête Aïssat Idir- qui avaient déjà intégré le FLN et encadré par lui, avaient pour mission de mobiliser et engager les travailleurs dans la guerre de libération.

De par sa particularité historique, il a bâti une stratégie sur un mode empirique qui consistait à accompagner le mouvement révolutionnaire dans la récupération de son territoire et l'édification d'une nouvelle société dont le peuple sera émancipé de toute dépendance économique.

Étant l'un des acteurs des forces de libération et son produit, l'UGTA a été envisagée dès l'indépendance comme une institution dont la mission sera régie par des règles tendant à la satisfaction des intérêts de la collectivité -l'intérêt des travailleurs se confondant avec l'intérêt général-.

Par conséquent, au lendemain de l'indépendance l'UGTA à l'instar de toutes les organisations dites de masse se devait de s'impliquer dans la grande bataille de reconstruction d'un pays dont l'économie était exsangue, dans un état de sous-développement endémique. C'est à ce titre qu'elle a acquis une position dominante dans les entreprises. Elle la doit à sa légitimité historique. Elle ne peut-être dans la confrontation, elle est dans l'accompagnement.

Son patron actuel Sidi Saïd assume cette continuité. Ses éloges au président de la République -au-delà du respect dû à la fonction présidentielle-, contrairement à ce que l'on lit dans une certaine presse, ne sont pas gratuites, elles expriment sa reconnaissance dans le sauvetage des entreprises publiques, la préservation des emplois, des intérêts moraux et sociaux des travailleurs et le maintien du dialogue avec la centrale syndicale, grâce à une politique présidentielle socio-économique -l'intérêt économique se confondant avec l'intérêt social des travailleurs-.

Sur un autre plan, l'accompagnement de l'UGTA dans l'entreprise publique ne consiste pas à se ranger derrière la direction dans toutes ses décisions ni à faire de l'opposition systématique. Les intérêts des travailleurs dépendent de la viabilité et de la performance de l'entreprise, donc leurs actions doivent converger avec celles des managers pour l'atteinte des objectifs qu'ils auraient fixés pour le développement et la pérennité de leurs outils de travail. L'erreur passée des entreprises publiques, par manque de formation, autant des syndicalistes carriéristes s'adonnant à un ouvrierisme primaire, que certains gestionnaires passifs faisant dans la compromission, avaient conduit à leur faillite, en dépit du statut général du travailleur qui les associait à la gestion de leur entreprise. S'y ajoutaient les injonctions et les directives des tutelles qui étaient aux antipodes des problèmes vécus par les entreprises.

Quant aux nouveaux syndicats qui se sont constitués à la faveur des lois 90.14 et 90.02 adoptées après la révision constitutionnelle de 1989 qui consacraient les libertés syndicales doivent leur existence à une décision politique. Ils se sont implantés dans les secteurs pratiquement désertés par l'UGTA de par leur caractère de service public et de fonction sociale - éducation, santé, administration, ect...-. A la différence de l'UGTA ils se manifestent surtout pour des revendications à caractère social et souvent par des virulences verbales, en engageant des «bras de fer» avec leur tutelle par des grèves imprévisibles et inopinées, plaçant leurs intérêts, discutables, au-dessus de ceux qu'ils sont sensés éduquer ou soigner.

Et dire que ce sont les représentants d'une frange d'éducateurs, du personnel des services de santé chargés de soigner pour les uns et de former l'élite de demain pour les autres. Cette catégorie de travailleurs particulière est chargée de remplir une fonction sociale par l'État au bénéfice de l'intérêt général et ne lui est pas antagonique. La défense de leurs conditions socio-professionnelles quand elles sont justifiées -les

revendications salariales doivent être en corrélation avec la productivité nationale, par ex- doit revêtir une forme de concertation et de dialogue avec non seulement la tutelle mais, avec toutes les associations qui gravitent autour de l'éducation avec une approche pédagogique.

Cette démarche conciliante bénéficiera plus d'écoute auprès de certains responsables, qui souvent ne connaissent pas la réalité du «terrain» qu'une confrontation brutale repoussante. Le chantage ou la prise en «otage» des malades et des élèves pourrit et ternit l'image qu'ils ont de leurs éducateurs et leurs praticiens, et se déteint sur l'image de la société. Ces missions nobles, régaliennes de l'État, mises au service de la communauté nationale pour son épanouissement doivent être accomplies avec responsabilité. De par leur nature même, elles participent à façonner et sauvegarder la personnalité algérienne. Les missionnaires sont en même temps membres de l'État qui les emploie, ils ne peuvent s'opposer à lui sans se nuire.

Pour résumer, le syndicat dans notre pays revêt deux formes, l'un l'UGTA évoluant dans la sphère économique, active comme partenaire dans la gestion des Unités économiques publiques -privilèges qu'il a acquis par une légitimité historique- ; l'autre -autonome- de création récente à la faveur de lois, dans les secteurs de la fonction publique s'est érigé comme antagonique à son employeur/tuteur, contradiction dans laquelle il est à la fois prestataire et bénéficiaire. N'étant pas le produit d'une situation conflictuelle d'intérêts contradictoires, ne disposant d'aucune légitimité ni d'expérience militante du syndicalisme, ils tentent de dupliquer les pratiques occidentales comme des «recettes de cuisines» -et encore ! Leur actualité n'offre pas la vue désolante d'élèves abandonnés comme chez nous-. Significative aussi, est leur incongruité d'exiger leur présence dans une tripartite où l'on débat des problèmes économiques et où l'on se concentre sur la coordination entre les entreprises et les organes économiques de l'État pour fluidifier des rapports entre les différents secteurs, sous prétexte d'être aussi syndicalistes que l'est l'UGTA qui pourtant, elle, est investie dans le secteur économique. En conclusion notre syndicat est scindé entre deux tendances :

- L'une l'UGTA est en pleine osmose avec l'histoire nationale et évolue avec le rythme national.

- L'autre autonome, en s'émancipant de l'UGTA, perd ses repères en essayant d'imiter des usages d'un système qui lui est étranger dont la genèse a été rappelée plus haut.

(Suite et fin)

Publicité

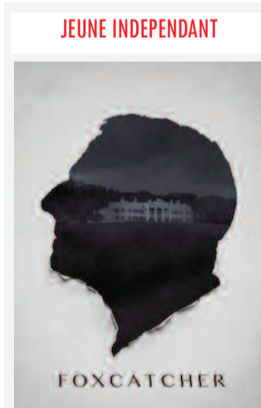
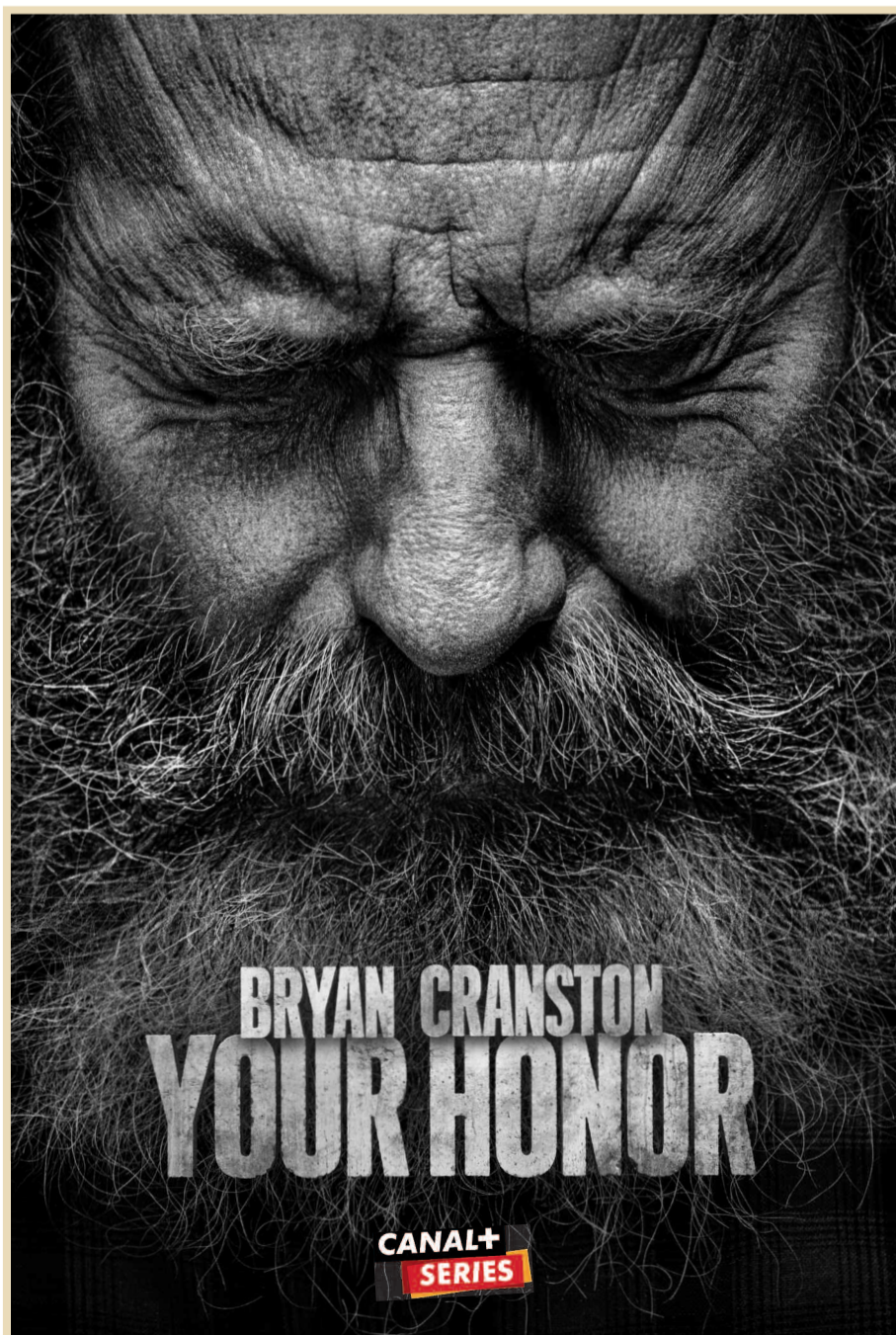
République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction de la Santé et de la Population
Wilaya d'Alger
 Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408016000016049
Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 16/DSP/2023, portant: **Acquisition des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Souidania, Lot N° 08: Equipements d'urgences**, paru dans les journaux nationaux: **ASWAT (en arabe) et Le Jeune Indépendant (en français): 12/06/2023 et Le BOMOP La Semaine du 18 au 24 Juin 2023**, que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger a attribué provisoirement le marché à la société:

Attributaire	Délai de livraison (jours)	Durée de garantie (mois)	Durée de service après vente (années)	Note technique / 90,00 points	Note financière / 10 points	Note globale / 100,00 points	Montant initial (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)
SARL NOBEL MED sise au: Les 40 Villas N° 40, 16045 Birtouta- Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 001316100718941	30	25	15	90.00	10.00	100.00	2 715 580.00	2 715 580.00

Les soumissionnaires, qui sont intéressés, sont invités à la Direction de la Santé de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés public de la Wilaya d'Alger, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 05/09/2023 / ANEP 2316022231



television

PROGRAMME DU JOUR		
20h55	Cinéma Comédie, France 2011 Les Tuche	TF1
20h55	Culture Infos Vaudeville Joyeuses Pâques	2
20h55	Cinéma Thriller 2019, France Le chant du loup	6
21h00	Cinéma Comédie dramatique 2022 Babylon	CANAL+
20h55	Série policière Etats-Unis - 2022 FBI	WO
20h55	Cinéma Drame Etats-Unis 2014 Foxcatcher	CINE + FRISSON
21h00	Cinéma Comédie sentimentale Etats-Unis 2004 Polly et moi	6ter
20h55	Cinéma Film d'action Lara Croft : Tomb Raider	CINE + PREMIER
20h55	Cinéma Thriller, 2006 Le contrat	8
20h55	Cinéma Drame, France 2022 Saint Omer	CINEMA
21h00	Cinéma Film pour la jeunesse Grande-Bretagne - France 1994 La guerre des boutons, ça recommence	CINE + FAMILIAR
21h25	Magazine de société France 90' Enquêtes	TMC

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Grande-Bretagne, 2022
Saison 1 Episode 1/2

Slow Horses

Après avoir échoué à un test simulant une arrestation d'un terroriste à l'aéroport de Londres, l'agent britannique du MI5, River Cartwright est muté à Slough House, un service mineur dans lequel les agents effectuent des missions peu intéressantes et administratives. Il travaille avec Sidonie, une de ses collègues enquête discrètement sur Robert Hobden, un journaliste d'investigation qui s'apprête à faire des révélations tonitruantes sur le leader d'un politique.

22h34
Série dramatique Etats-Unis, 2023
Saison 2 Episode 1/2

Your Honor

En tentant de s'en prendre à un membre de la famille Baxter, Eugene Jones abat par accident Adam Desiato. Le jeune homme est recherché dans toute la ville par le clan des Desire et par les hommes de main du gang Baxter. Après ses aveux à l'inspecteur Costello, Michael est placé en détention. Il reçoit la visite d'Olivia Delmont, substitut du procureur de Louisiane. Elle tente de le convaincre de l'aider à mettre un terme à l'organisation criminelle mise en place par les Baxter.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:34	12:29	16:06	18:56	20:17	04:42	12:35	16:12	19:02	20:22	04:53	12:47	16:24	19:14	20:35	04:51	12:42	16:19	19:08	20:28	05:02	12:54	16:31	19:21	20:41	05:08	12:59	16:36	19:26	20:46	05:12	13:02	16:39	19:29	20:49

LE JEUNE

N° 7681 — MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	30°	23°
Oran	27°	18°
Constantine	32°	19°
Ouargla	40°	28°

EMIGRATION CLANDESTINE

35 individus arrêtés à Oran

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées maritimes clandestines a été démantelé et 35 personnes ont été arrêtées par les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran, qui a également fait avorter leur tentative d'émigration clandestine, a indiqué hier un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.



Un réseau criminel démantelé.

«**D**ans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'immigration clandestine par voie maritime, ces opérations ont été menées après le démantèlement de plusieurs réseaux criminels similaires grâce à la mise en place de points de contrôle et à l'établissement d'un programme de patrouilles par les unités relevant du groupement le long de la côte de la wilaya d'Oran», précise le communiqué.

Ces opérations ont abouti à l'arrestation de 35 individus originaires de différentes wilayas du pays, dont deux recherchés, outre la saisie d'un bateau pneumatique et d'un navire de plaisance, a ajouté la même source. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant

le parquet de la République territoriale compétent pour «tentative de traversées maritimes clandestines en échange d'un avantage financier et non-dénonciation d'un trafic de migrants», conclut le communiqué. Durant le mois dernier, plus de 110 personnes ont été arrêtées alors qu'elles tentaient de quitter les côtes algériennes dans des embarcations de la mort. D'ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale d'Alger ont réussi à démanteler, jeudi dernier, un réseau de quatre passeurs qui organisaient des traversées clandestines par mer vers les côtes européennes. Alors que ce même corps de sécurité a intercepté, à la fin du mois d'août, 18 personnes dont 6 de nationalité marocaine, spécialisé dans le trafic de migrants et

l'organisation de traversées maritimes clandestines. Durant la même période, 28 personnes auraient été appréhendées par les éléments de la sécurité de la wilaya de Boumerdès alors qu'ils étaient sur le point de monter à bord de bateaux en vue de leur tentative de migration illégale. Ces derniers, âgés de 15 à 44 ans, seraient, selon cette même source, de différentes nationalités.

Dans cette même wilaya, 24 haraga, dont 7 Marocains et un Malien, ont été arrêtés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Boumerdès alors qu'ils s'apprêtaient à prendre le large. Ils ont été déférés devant les juridictions compétentes.

A Oran, 9 autres personnes, dont 5 citoyens algériens et 4 ressortissants marocains, ont été mises

hors d'état de nuire par les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran. Durant cette même période, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont mis en échec 7 tentatives d'émigration clandestine par mer, et procédé à l'arrestation de 52 personnes.

Entre le 16 et le 22 août, les gardes-côtes ont déjoué, au niveau des côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 242 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 105 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, selon le bilan du ministère de la Défense nationale (MDN).

Meriem Djouder

COMMUNICATION

Le ministre Mohamed Laagab installé dans ses fonctions

LE PREMIER ministre, Aïmene Benabderrahmane a procédé, hier, au Palais du gouvernement, à l'installation du nouveau ministre de la Communication, Mohamed Laagab. Dans son allocution lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère et de directeurs des établissements médiatiques nationaux, M. Laagab a exprimé le souhait d'être à la hauteur de la confiance placée en lui par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en le nommant à la tête du ministère. Il a, également, appelé tous les concernés parmi les cadres du ministère, les directeurs des établissements publics et privés ainsi que la presse à «œuvrer, main dans la main, à promouvoir ce secteur sensible». Après avoir salué les efforts et les réalisations accomplis par ses prédécesseurs à la tête du ministère, notamment en ce qui a trait à la législation, à l'instar de la loi organique relative à l'information, Mohamed Laagab a insisté sur l'importance de poursuivre le parachèvement des textes réglementaires, à travers l'adoption de la loi relative à l'activité audiovisuelle et de la loi sur la presse écrite et électronique, pour entamer ensuite «l'édification des institutions encadrant le secteur, à leur tête, l'autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique, puis l'installation du conseil d'éthique et de déontologie». Le ministre s'est dit également convaincu que grâce à la confiance placée en lui par le président de la République et au soutien qu'il a reçu de la part du Premier ministre et autres acteurs du secteur, le défi sera relevé et les objectifs tracés seront concrétisés.

S. N.

1^{er} SOMMET AFRICAÏN SUR LE CLIMAT

Les conséquences du réchauffement climatique

LE PREMIER Sommet africain du climat a ouvert hier ses travaux à Nairobi, au Kenya, un événement qui servira de plate-forme aux pays africains pour aborder les problèmes critiques du changement climatique, tracer une voie commune vers la durabilité environnementale et lancer des appels au financement pour ce continent de plus en plus vulnérable aux graves conséquences du réchauffement. En présence de dirigeants africains et de responsables d'organisations internationales, dont le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le sommet servira de plate-forme pour informer, encadrer et influencer les engagements, les promesses et les résultats, conduisant à l'élaboration de la Déclaration de Nairobi. Il portera sur la fourniture de solutions innovantes en matière de croissance verte et de financement du climat pour l'Afrique et le monde. Dans son discours d'ouverture, le président kényan, William Samoei Ruto, président du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur les changements

climatiques (CAHOSCC), a appelé à faire de l'Afrique -un continent qui ne représente que 4% des émissions mondiales- «une puissance émergente en matière de croissance verte». Il a en outre dit souhaiter que cette rencontre parvienne à une voix commune sur le développement et le climat afin de «proposer des solutions africaines» à la prochaine Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) qui se tiendra à Dubaï, aux Emirats arabes unis, du 30 novembre au 12 décembre prochains. «Le sujet majeur est l'opportunité sans équivalent que l'action climatique représente pour l'Afrique», a-t-il ajouté, rappelant le potentiel de l'Afrique pour être entièrement autosuffisante en énergie grâce aux ressources renouvelables. M. Ruto a précédemment déclaré que «l'action climatique n'est pas un problème du Nord ni un problème du Sud. C'est notre défi collectif, et il nous concerne tous», appelant à «nous rassembler pour trouver des solutions communes et mondiales». Selon l'agence de presse kényane, KNA, au moins vingt chefs

d'Etat et de gouvernement participent à ce sommet qui fixera l'ordre du jour de l'engagement de l'Afrique auprès de la communauté mondiale sur les questions de conservation et de changement climatique. Pour le secrétaire du Cabinet des Affaires étrangères et de la diaspora du Kenya, Alfred Mutua, cité par KNA, le sommet «est une excellente occasion pour le continent africain de s'unir sur toutes les questions liées au changement climatique». L'Afrique, a-t-il ajouté, «parlera pour la première fois d'une seule voix sur les questions liées au changement climatique et au financement de programmes visant à en atténuer les effets», soulignant que le Kenya «est un leader dans l'adoption d'une énergie plus propre et plus verte, avec près de 95 % de nos besoins en électricité provenant de sources vertes».

Organisé parallèlement à la Semaine africaine du climat, du 4 au 8 septembre, sous la houlette du gouvernement kényan et de l'UA, ce sommet de trois jours vise à répondre à l'exposition croissante au

changement climatique et à ses coûts associés, tant à l'échelle mondiale qu'en Afrique où vivent 1,2 milliard d'habitants avec plus de 60% des meilleurs potentiels mondiaux en énergie solaire.

LA PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT

Selon le site officiel de l'UA, le sommet «offre l'occasion d'une Déclaration de Nairobi des dirigeants africains sur la croissance verte et les solutions de financement climatique, ainsi que d'un appel à l'action lancé aux Etats membres de l'Union africaine et aux partenaires de soutien pour qu'ils défendent sa mise en œuvre. Il cherche à lancer une nouvelle ambition pour l'Afrique et à inviter à des partenariats avec le reste du monde». En outre, le sommet fournira une plate-forme pour aborder l'intersection du changement climatique, du développement de l'Afrique et de la nécessité d'un investissement mondial accru dans l'action climatique, en particulier en Afrique.

M. M.